

Payerne

Rapport de gestion 2025



Table des matières

Table des matières

Table des matières	1
1. Avant-propos du Syndic	3
2. Conseil communal	4
2.1 Composition	5
2.2 Bureau	6
2.3 Séance	6
2.4 Mutations	6
2.5 Préavis	6
2.6 Communications	7
2.7 Composition des commissions permanentes	8
2.8 Votations - élections	12
3. Municipalité	13
3.1 Composition / organisation	14
3.2 Séances	14
3.3 Programme de législature	14
3.4 Représentations et délégations	14
3.5 Visite préfectorale	15
4. Administration générale, promotion économique, finances, informatique et vignes	16
4.1 Greffe municipal	17
4.2 Ressources humaines	18
4.3 Promotion économique	24
4.4 Communication et Affaires juridiques	24
4.5 Informatique et télécoms	25
4.6 Finances	28
5. Population, santé et culture	31
5.1 Contrôle des habitants et bureau des étrangers	32
5.2 Animation socioculturelle et intégration	34
5.3 Aide Complémentaire Communale (ACC)	37
5.4 Sécurité publique	37

6. Infrastructures, travaux publics et énergie	39
6.1 Assainissement et STEP	40
6.2 Gestion des déchets	41
6.3 Eaux	45
6.4 Entretien du domaine public	47
6.5 Domaines	48
6.6 Forêts	48
6.7 Cours d'eau	48
6.8 Caves et vignoble	48
7. Urbanisme, mobilité et environnement	51
7.1 Urbanisme et aménagement du territoire	52
7.2 Police des constructions	52
7.3 Mobilité	53
7.4 Espaces verts	54
7.5 Environnement et développement durable	56
8. Bâtiments, formation, sport et cultes	57
8.1 Bâtiments	58
8.2 Bureau des réservations	63
9. Conclusions	65
9.1 Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes	65
9.2 Rapport de la Commission de gestion 2024	65
9.3 Conclusions	65

1. Avant-propos du Syndic

Gouverner une commune, ce n'est pas seulement conduire des projets ou prendre des décisions. C'est inscrire l'action publique dans la durée, avec le souci constant du service rendu à la population.

L'année 2025 s'inscrit dans cette réalité. Dernière étape du cycle en cours, elle vient clore une période qui a parfois rendu l'exercice des responsabilités plus exigeant, mais durant laquelle les dossiers ont été portés, les responsabilités assumées et l'engagement des autorités est resté constant.

Ce rapport en témoigne. Il rend compte d'une action publique souvent discrète, parfois confrontée à des ajustements nécessaires, mais toujours orientée vers le bon fonctionnement de la Commune et la continuité des prestations.

Au fil de la législature, cette continuité s'est maintenue grâce à l'implication conjointe de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration, chacun dans son rôle.

À ce titre, je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale pour son engagement et la qualité de son travail, ainsi qu'aux membres du Conseil communal pour leur implication. Mes remerciements s'adressent également à toutes celles et ceux qui, tout au long de la législature, ont contribué au fonctionnement et à la vitalité de Payerne et de ses hameaux.

Ce rapport s'inscrit dans cette perspective. Il témoigne d'une commune qui, au-delà des circonstances, a poursuivi son action avec sérieux et sens des responsabilités.

Lionel Voinçon, Syndic

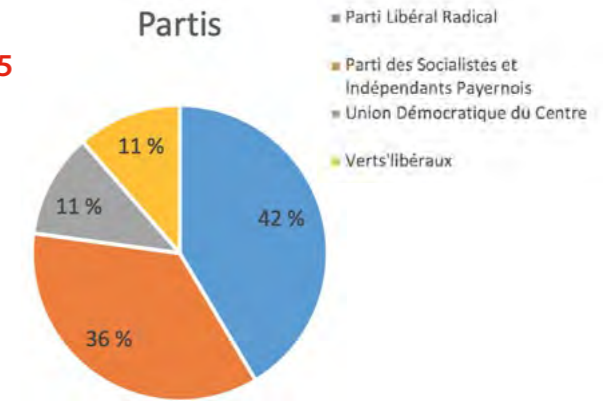
2. Conseil communal



2.1 Composition

Répartition des sièges du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

- Parti Libéral Radical 29 membres
- Parti des Socialistes et Indépendants Payernois 25 membres
- Union Démocratique du Centre 8 membres
- Verts'libéraux 8 membres



Membres du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2021 (état au 31 décembre 2025)

Parti Libéral Radical

1. Azemi Ekrem
2. Brodard Laurent
3. Bucher Roland
4. Collaud Francis
5. Dares Wicht Ilham
6. Diserens Yves
7. Gauthier Christian
8. Gilliard Dominique
9. Gilliard Yann
10. Godel Alexandre
11. Guisolan Jean-Jacques
12. Guisolan Quentin
13. Kocher Adrian
14. Lorimier Patrice
15. Martin Segura César
16. Michel Alain
17. Neuhaus Sarah
18. Padoan Charlène
19. Prudhomme Xavier
20. Quillet Sylvain
21. Rapin Cédric
22. Rapin-Correvon Sabine
23. Rossier Jean-François
24. Savary Marcel
25. Savary Martial
26. Savary Pascal
27. Seuret Laurence
28. Villiger Jean-Claude
29. Vodoz Yves

Parti des Socialistes et Indépendants Payernois

1. Bidiville Anaïs
2. Bila Radovan
3. Brkic Dusan
4. Chevalley Thibaud
5. Cuvit Corentin
6. de Maria Franco Luis
7. Duc Logan
8. Fernandes Pinho Paulo
9. Fernandes Pinto Moreira Ausenda
10. Gonçalves Pina Catarina
11. Grognoz Serge
12. Jenzer Gérard
13. Luisier Timour
14. Macchia Laura
15. Malbran Roberto
16. Marmy Carole
17. Mehmetaj Blerim
18. Moser Yannick
19. Ney Zagorka
20. Pedrolé Sébastien
21. Pereira Gomes Fábio
22. Pires Vieira Cátia
23. Rojas Ibarra Martha
24. Silva Reis Vânia
25. Gueu Landry Dion

Union Démocratique du Centre

1. Binggeli Malgorzata
2. Hor-Afemenusui Koffi Sitou
3. Marguet Christian
4. Michel Grégoire
5. Morisset Delphine
6. Ozelley Ginette
7. Savary Sandra
8. Vacant

Verts'libéraux

1. Donadello Rafael
2. Gelmi Nicolas
3. Huonder Berthoud Monica
4. Losey Emilie
5. Moughnime Chams
6. Pingoud Christian
7. Savary Stéphanie
8. Vacant

2.2 Bureau

Bureau jusqu'au 30 juin 2025

Président *	M.	Lionel Voinçon	PLR
1 ^{er} Vice-présidente ou Vice-président	Vacant		
2 ^e Vice-présidente	Mme	Catarina Gonçalves Pina	PSIP
Scrutateurs *	M.	Bernard Vonnez	PVL
	M.	Fábio Pereira Gomes	PSIP
Scrutatrices suppléantes	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Ausenda Fernandes Pinto Moreira	PSIP
Secrétaire	Mme	Carole Corminboeuf	
Secrétaire suppléante	Mme	Florie Pico	

Madame Catarina Gonçalves Pina a assuré la présidence à partir du 23 février 2025 en raison de la démission de Messieurs Lionel Voinçon, effet au 22 février 2025, et Alexander Berchtold, effet au 31 décembre 2024.

Bureau depuis le 1^{er} juillet 2025

Présidente*	Mme	Catarina Gonçalves Pina	PSIP
1 ^{ère} Vice-présidente	Mme	Sabine Rapin-Correvon	PLR
2 ^e Vice-président	M.	Nicolas Gelmi	PVL
Scrutatrice et scrutateur *	Mme	Chams Moughnime	PVL
	M.	Marcel Savary	PLR
Scrutatrice et scrutateur suppléants	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	M.	Sylvain Quillet	PLR
Secrétaire	Mme	Carole Corminboeuf	
Secrétaire suppléante	Mme	Florie Pico	

* la présidente ou le président et les deux scrutatrices ou scrutateurs composent le bureau au sens de l'article 10 de la Loi sur les Communes (LC).

2.3 Séances

En 2025, le Conseil communal s'est réuni à 6 reprises aux dates suivantes :

- 6 février ;
- 14 mai ;

- 26 juin ;
- 11 septembre ;
- 6 novembre ;
- 11 décembre.

2.4 Mutations

En cours d'année, le Conseil communal a enregistré les démissions et les prestations de serment suivantes :

- assermentation de Monsieur Jean-Pierre Bürgi en remplacement de Monsieur Alexander Berchtold (UDC) ;
- assermentation de Monsieur Radovan Bila en remplacement de Monsieur João Carlos Sá (PSIP) ;
- assermentation de Madame Laurence Seuret en remplacement de Monsieur Lionel Voinçon (PLR) ;
- assermentation de Monsieur Thibaud Chevalley en remplacement de Monsieur Yann Blanchard (PSIP) ;
- assermentation de Madame Martha Rojas Ibarra en remplacement de Madame Paula Pinho do Carmo (PSIP) ;
- assermentation de Monsieur Grégoire Michel en remplacement de Monsieur Michael Marguet (UDC) ;
- assermentation de Madame Ilham Dares Wicht en remplacement de Madame Aurélie Meylan (PLR) ;
- assermentation de Monsieur Dion Landry Gueu en remplacement de Madame Charlotte Vogt Rojas (PSIP).

2.5 Préavis

Outre l'approbation de la gestion 2024, le Conseil communal s'est prononcé sur 21 préavis municipaux :

20/2024	Rénovation de l'ancienne église de la rue du Chemin Neuf 7, demande de crédit complémentaire au préavis n° 24/2022
21/2024	Modification du Règlement d'utilisation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable à ses articles 1, 4 et 13
22/2024	Principes pour la mise en valeur des terrains sur les sites Aéroport I et II et Règlement du Fonds pour les rénovations visant le maintien de la valeur des infrastructures routières des sites Aéroport I et II

23/2024	Assainissement et rehaussement de la passerelle des Rammes, mise en conformité des accès selon la LHand (Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) et réfection du chemin des Berges, rive gauche, demande de crédit complémentaire au préavis n° 01/2024
01/2025	Demandes de prolongation de délais pour les motions et postulats en suspens
02/2025	Aménagement de 3 appartements et création d'un nouveau système de chauffage à Montagny, demande de crédit complémentaire au préavis n° 05/2016
03/2025	Remplacement d'un véhicule multifonctionnel pour les secteurs d'exploitation
04/2025	Installation d'une conduite d'eau potable et de défense incendie à la route de Corcelles, DP 1064
05/2025	Rénovation des terrains de tennis, du bluc house, création d'un tennis park et constitution d'un droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle RF n° 1888
06/2025	Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie à la rue Derrière-la-Tour (DP 1029) et à la rue de la Tour (DP 1032)
07/2025	Règlement sur l'organisation et le traitement de la Municipalité
08/2025	Demande de crédit complémentaire au budget 2025 et validation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
09/2025	Comptes annuels pour l'exercice 2024
10/2025	Constitution d'un DDP (droit de superficie distinct et permanent) gratuit en faveur de l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs (ASIPE) sur la parcelle RF n° 824 à l'Avenue de la Promenade
11/2025	Mise en conformité des places de jeux communales après évaluation par le Bureau de Prévention des Accidents (BPA)
12/2025	Echange de terrains avec Messieurs Martial Savary et Gérald Savary dans le cadre de la remise à ciel ouvert et la revitalisation du Motélon
13/2025	Assainissement de la butte du stand de tir de Vers-chez-Perrin et remplacement des installations de tir
14/2025	Bâtiment des Services d'Exploitation (étape 3), assainissement et agrandissement de la halle

15/2025	Crédit d'étude pour la requalification de la Promenade de la Maladaire
16/2025	2 ^e demande de crédit complémentaire au budget 2025 et validation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
18/2025	Budget 2026
21/2025	Vente de la parcelle RF n° 5715 de 4'903 m ² sis à La Coulaz à FOREMS en vue de la construction d'un EMS

2.6 Communications

Le Conseil communal a pris acte des diverses communications écrites de la Municipalité ci-après :

- report du passage au système MCH2 ;
- travaux Grand'Rue, rue du Temple, Place de la Concorde, plan de communication ;
- motions et postulat en suspens ;
- préavis n° 15/2024, Demande de crédit pour la prolongation de la ligne de bus urbain existante et mise en service d'une seconde ligne ;
- période de vacances du poste de Cheffe ou Chef de service des Finance ;
- enquête publique de la ligne de bus, préavis n° 15/2024 ;
- vendanges 2024 ;
- réponse à Monsieur Albijon Sefaj, proposition d'installation d'un city stade ;
- complément de réponse suite à la question de Monsieur le Conseiller communal Serge Grognez sur la réfection du chemin reliant la rue de Vuary à la rue de la Bergerie posée lors de la séance du 6 février 2025 ;
- réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Alexander Berchtold concernant l'installation de fontaines à eau ;
- réponse à la correspondance de Monsieur Patrick Pache, La Laverie, adressée au Conseil communal ;
- jardins familiaux, liste d'attente, réponse à la question du 26 juin 2025 de Monsieur le Conseiller communal Yannick Moser ;
- actions de promotion de la mobilité douce ;
- mise au concours de la Brasserie Notre-Dame ;
- distribution gratuite de sacs poubelle officiels ;
- complément à la communication du 18 juin 2025 relative au bouclage du préavis n° 26/2016 Finalisation de la restauration et de la mise en valeur des façades de l'Abbatiale ;

- swisspor, retrait de la demande d'autorisation préalable ;
 - changement dans la gouvernance de swiss aeropole SA ;
 - achat et revente de deux poudrières ;
 - prolongation de la vente à terme conditionnelle en faveur de Supra Switzerland Machined Parts SA ;
 - vendanges 2025 ;
 - participation au programme cantonal Monitor-stup ;
 - convention à la suite de l'opposition de la Municipalité à la construction par Lidl d'un centre de distribution et d'un entrepôt frigorifique sur la parcelle RF n° 3650 de la Commune de Corcelles-près-Payerne ;
 - la Coulaz, avenant à l'acte signé avec Implenia et vente des parcelles ;
 - prolongation de la promesse de vente et d'achat conditionne avec l'Etat de Vaud pour la construction d'une école professionnelle ;
 - convention de sortie de l'Entente intercommunale Payerne – Montagny ;
 - STEP régionale de l'EPARSE, point de situation ;
 - plan énergie climat communal (PECC) ;
 - etang de la Coulaz, travaux d'entretien ;
 - boucléments des préavis suivants :
 - n° 01/2001, Remaniements parcellaires – paiement des soultes ;
 - n° 08/2016, Crédit d'études pour la mise en valeur et le réaménagement du site historique de l'Abbatiale de Payerne ;
 - n° 26/2016, Finalisation de la restauration et de la mise en valeur des façades de l'Abbatiale ;
 - n° 01/2017, Vente à la société Anura SA de la parcelle RF n° 5607 de 13'065 m², sise sur Aéroport I, en faveur des activités de la société Speedwings Business SA - Achat de la partie du bâtiment comprenant la zone d'aéroport et d'accueil d'entreprises à la société Anura SA - Création de la société d'exploitation Swiss Aeropole SA ;
 - n° 10/2017, Mise en valeur du site de l'Abbatiale – Etape 2 – Restauration intérieure – Nouveau concept muséographique – Réaménagement de la Place du Marché ;
 - n° 04/2018, Déplacement et restauration des fontaines de la Place du Marché et des statues des Bannerets ;
 - n° 15/2020, Rénovation et transformation du Café de la Vente et du Café du Marché ;
 - n° 10/2021, et n° 05/2023 Implantation d'un skatepark au Stade municipal Demande de
- crédit complémentaire pour l'implantation d'un skatepark au Stade municipal ;
- n° 12/2024, Achats d'équipements pour la cave dédiée à la production des vins rouges au Château de Montagny.

2.7 Composition des commissions permanentes (état au 31 décembre 2025)

Commission de gestion

- Emilie Losey
- Yannick Moser
- Jean-Jacques Guisolan
- Sandra Savary
- Câtia Pires Vieira
- Laurent Brodard
- Sabine Rapin-Correvon
- Serge Grognoz
- Christian Marguet

Commission des finances

- Laura Macchia
- Sarah Neuhaus
- Sylvain Quillet
- Laurence Seuret
- Vânia Silva Reis
- Delphine Morisset
- Christian Pingoud

Commission de naturalisation

- Edouard Noverraz, Municipal
- Alexandre Godel
- Francis Collaud
- Catarina Gonçalves Pina
- Anaïs Bidiville
- Koffi Sitou Hor-Afemenusui
- Chams Moughnime

Commission de recours en matière d'impôts communaux

- Yves Diserens
- Roland Bucher
- Sébastien Pedroli
- Delphine Morisset
- Monica Huonder Berthoud

Administration générale - Promotion économique - Finances (Lionel Voiçon)

COREB

Comité du bureau exécutif

- Lionel Voiçon, Syndic

Assemblée

- Monique Picinali, Municipale

Commission transport-mobilité

- Monique Picinali, Municipale

ARBV (Association Région Broye-Vully)

- Lionel Voiçon, Syndic et président

Assemblée générale

- Monique Picinali, Municipale

Périmètre de Gestios des Déchêts de la Broye

- Jacques Henchoz, Municipal

CIP (Caisse Intercommunale de Pension)

Déléguée et Délégués de l'employeur

- Lionel Voiçon, Syndic
- Jacques Henchoz, Municipal
- Monique Picinali, Municipale

Commission cantonale des horaires

- Jean-Daniel Addor
- Jacques Sauterel

ASIC (Association pour la sauvegarde des intérêts des communes riveraines de l'aérodrome de Payerne)

- Lionel Voiçon, Syndic

Société de Développement

- Lionel Voiçon, Syndic

SIC (Société Industrielle et Commerciale)

- Lionel Voiçon, Syndic
- Monique Picinali, Municipale suppléante

Comité

- Nicolas Gelmi

swiss aeropole SA

Conseil d'administration

- Lionel Voiçon, Syndic

Fondation Jean Jacquenod – Orgue Ahrend

- Lionel Voiçon, Syndic

Délégué en lien avec l'ASAP

- Nicolas Schmid, Municipal

Commission d'estimation des immeubles

- Lionel Voiçon, Syndic
- Edouard Noverraz, Municipal suppléant
- Toni Schroeter, Chef de secteur Police des constructions

Commission d'impôt du district

- Lionel Voiçon, Syndic
- Nicolas Schmid, Municipal
- Jacques Henchoz, Municipal suppléant

Coopérative Cité Derrière

- Lionel Voiçon, Syndic

Population - Santé - Culture (Edouard Noverraz)

ARAS Broye-Vully

Comité de direction

- Edouard Noverraz, Municipal et président

Assemblée générale

- Nicolas Schmid, Municipal

Comité de direction des régions (RAS)

- Edouard Noverraz, Municipal

Réseau Santé Nord Broye

- Edouard Noverraz, Municipal

Commission de construction des EMS

- Edouard Noverraz, Municipal

ABSMAD

Comité de direction

- Edouard Noverraz, Municipal

Plan pandémie, responsable

- Edouard Noverraz, Municipal

Plan canicule, responsable

- Edouard Noverraz, Municipal

ARAJ Broye

Comité de direction

- Edouard Noverraz, Municipal

Assemblée générale

- Nicolas Schmid, Municipal
- Monique Picinali, Municipale
- Alain Michel
- Cédric Rapin
- Catarina Gonçalves Pina
- Laura Macchia
- Ginette Ozelley
- Chams Moughnime

Commission culturelle

- Edouard Noverraz, Municipal
- Logan Duc
- Thierry Romanens, Président
- Josiane Perrier, Vice-présidente
- Jérémy Saugy, Secrétaire
- Gérald Etter, Caissier
- Philippe Budry
- Jennifer Romanens

Ludothèque la Marotte

- Damien Wirths, Chef de service Population

Association Passeport-Vacances

- Damien Wirths, Chef de service Population

Commission communale Suisses – Immigrés (CCSI)

- Edouard Noverraz, Municipal
- Jean-Claude Villiger
- Fabió Gomes Pereira
- Koffi Sitou Hor-Afemenusui
- Monica Huonder Berthoud
- Lionel Chevalley
- Hélène Lelièvre
- Pascal Tettamanti
- Vincent Gaillard
- Joachim Da Fonte
- João Pedro Magalhães
- André Pereira
- Qerim Sadikaj
- Mehdi Shahini
- Aysel Argin
- Amal Ali
- Aydin Sincar

Commission communale contre le harcèlement de rue

- Edouard Noverraz, Municipal
- Malgorzata Binggeli
- Pascal Savary
- Yannick Moser
- Emilie Losey
- Loraine Coquoz, association Mille sept sans
- Anouk Spicher-Thommen, Vogay

Fondation Cherpillod**Conseil de Fondation**

- Edouard Noverraz, Municipal

Commission consultative de circulation

- Edouard Noverraz, Municipal
- Bertrand Sauterel, Chef de service Urbanisme, mobilité et environnement

- Stéphane Savary, Chef de secteur Sécurité publique
- Martial Savary
- Timour Luisier
- Christian Marguet
- Monica Huonder Berthoud

SDIS Broye-Vully (Service de Défense Incendie et de Secours)**Comité de Direction**

- Edouard Noverraz, Municipal

Conseil intercommunal

- Nicolas Schmid, Municipal et président
- Delphine Morisset

Fondation des logements protégés

- Edouard Noverraz, Municipal

ORPC Broye-Vully (Office Régional de la Protection Civile)**Comité de Direction**

- Edouard Noverraz, Municipal

Conseil intercommunal

- Nicolas Schmid, Municipal

Infrastructures - Travaux Publics - Energie (Jacques Henchoz)**Payerne Energies SA****Conseil d'Administration**

- Lionel Voinçon, Syndic et président
- Jacques Henchoz, Municipal

Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz (AIEPV)**Comité de direction**

- Jacques Henchoz, Municipal
- Monique Picinali, Municipale

Conseil intercommunal

- Marcel Savary

- Serge Grognoz
- Christian Marguet
- Nicolas Gelmi

Association intercommunale de l'EPARSE**Comité de direction**

- Jacques Henchoz, Municipal
- Monique Picinali, Municipale

Conseil intercommunal

- Nicolas Schmid, Municipal
- Lionel Voinçon, Syndic (suppléant)
- Xavier Prudhomme
- Serge Grognoz
- Christian Marguet
- Stéphanie Savary

Groupement forestier Broye-Vully**Comité de direction**

- Jacques Henchoz, Municipal

Assemblée générale

- Monique Picinali, Municipale

SAIDEF**Conseil d'administration**

- Jacques Henchoz, Municipal

CCSPA (Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux)**Comité de direction**

- Jacques Henchoz, Municipal

Assemblée générale

- Monique Picinali, Municipale

Copropriété des forêts des Hameaux

- Jacques Henchoz, Municipal

Urbanisme - Mobilité - Environnement (Monique Picinali)**CUAP (Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage)**

- Monique Picinali, Municipale
- Bertrand Sauterel, Chef de service Urbanisme, mobilité et environnement
- Colette Ruffieux-Chehab, architecte
- Adrian Kramp, architecte
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste
- Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste

Comité de Pilotage du Plan Directeur Communal

- Lionel Voinçon, Syndic
- Monique Picinali, Municipale
- Jacques Henchoz, Municipal
- Bertrand Sauterel, Chef de service Urbanisme, mobilité et environnement
- Ekrem Azemi
- Logan Duc
- Malgorzata Binggeli
- Stéphanie Savary
- Christel Losey Mosimann

Commission du Plan d'Affectation communale (PAcom) et Commission de Mobilité

- Stéphanie Savary
- Christian Marguet
- Serge Grognoz
- Dominique Gilliand
- Martial Savary
- Estelle Babey Martin
- Rémy Gilliand
- Alexandre Ghiraldi
- Jean-Claude Villiger

Commission de construction et de salubrité

- Hugo Pachoud, Président
- Yves Diserens
- Michael Marguet
- Philippe Savary
- Arul Ratnam, Médecin
- Ludovic Ney
- Edgar Savary
- Ilona Losey, Adjointe technique au service Urbanisme, mobilité et environnement, secrétaire

Commission consultative Energie, Climat, Durabilité

- Monique Picinali, Municipale
- Nicolas Schmid, Municipal
- Bertrand Sauterel, Chef de service Urbanisme, mobilité et environnement
- Nolan Stauffer, Délégué à l'environnement et au développement durable
- Laurent Brodard
- Timour Luisier
- Delphine Morisset
- Nicolas Gelmi

FOREMS (Formation et rencontre établissement médico social)**Comité de direction**

- Monique Picinali, Municipale
- Christian Gauthier
- Yannick Moser
- Monica Huonder Berthoud

Assemblée générale

- Charlene Padoan
- Yann Gilliand
- Roland Bucher
- Laura Macchia
- Radovan Bila
- Delphine Morisset
- Nicolas Gelmi

Bâtiments - Formation - Sports (Nicolas Schmid)**ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs)****Comité directeur**

- Nicolas Schmid, Municipal

Conseil intercommunal

- Monique Picinali, Municipale
- Jean-Claude Villiger
- Dominique Gilliand
- Quentin Guisolan
- Alexandre Godel
- Yves Vodoz
- Carole Marmy
- Anaïs Bidiville
- Yannick Moser
- Serge Grognoz
- Luis de Maria Franco
- Malgorzata Binggeli
- Sandra Savary
- Emilie Losey
- Rafael Donadello
- Chams Moughnime

Conseil du GYB

- Nicolas Schmid, Municipal

Association Centre de Vie Infantile « Les Passerelles »**Comité**

- Nicolas Schmid, Municipal
- Sarah Neuhaus

Conservatoire de Musique de la Broye**Comité**

- Nicolas Schmid, Municipal

ASAP (Association du Site de l'Abbatiale de Payerne)

Comité

- Nicolas Schmid, Municipal
- Edouard Noverraz, Municipal

USL (Union des Sociétés Locales)

- Nicolas Schmid, Municipal
- Edouard Noverraz, Municipal suppléant

Comité de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale

- Nicolas Schmid, Municipal

Association Touristique de la Broye (ATB)

- Nicolas Schmid, Municipal

Société coopérative Piscine-Camping de Payerne

Comité de direction

- Lionel Voinçon, Syndic

Conseil d'administration

- Nicolas Schmid, Municipal

2.8 Votations - élections

Retrouver les résultats des élections sur vd.ch.

3. Municipalité



3.1 Composition / organisation

Bureau jusqu'au 30 juin 2025

Président

- Monsieur Lionel Voinçon, Syndic

1^{ère} Vice-présidente

- Madame Monique Picinali, Municipale

2^e Vice-président

- Monsieur Edouard Noverraz, Municipal

Secrétaires

- Madame Cynthia Thöny, Secrétaire municipale
- Madame Céline Combremont, Secrétaire municipale adjointe

Bureau depuis le 1^{er} juillet 2025

Président

- Monsieur Lionel Voinçon, Syndic

1^{er} Vice-président

- Monsieur Edouard Noverraz, Municipal

2^e Vice-président

- Monsieur Nicolas Schmid, Municipal

Secrétaires

- Madame Cynthia Thöny, Secrétaire municipale
- Madame Céline Combremont, Secrétaire municipale adjointe

3.2 Séances

En 2025, la Municipalité a tenu 50 séances ordinaires, chaque mercredi matin.

Elle s'est réunie également à 5 reprises afin de parler de sujets spéciaux et fixer des objectifs lors de séances stratégiques.

Elle a rencontré les Syndiqués et Syndics des Communes de l'ASIPE lors de deux séances ceci afin de parler de dossiers communs.

Enfin, l'Exécutif communal s'est mis au vert durant une journée en compagnie des Cheffe et Chefs de services sur le territoire de la Commune de Vully-les-Lacs afin de discuter de la planification des préavis municipaux, du bilan de fin de législature, tout comme des nouveaux postes et de la masse salariale 2026.

3.3 Programme de législature

La Municipalité a élaboré un programme de législature qu'elle a adopté le 16 mars 2022 et présenté publiquement le 4 avril 2022.

L'Exécutif s'y est référé tout au long de l'année 2025 afin de mettre en place diverses planifications de stratégies ou d'investissements.

Un bilan de fin de législature a été publié le jeudi 20 novembre 2025.

3.4 Représentations et délégations

La Municipalité a assisté, in corpore ou en délégation, à divers congrès, manifestations, assemblées en tout genre, tant à Payerne qu'à l'extérieur, notamment :

- les visites aux nonagénaires de l'année ;
- les réceptions des sociétés locales à la cave ;
- la réception officielle lors des Brandons ;
- le repas avec les anciens membres de la Municipalité ;
- le repas du personnel communal à la retraite ;
- la réception des jeunes citoyennes et citoyens ;
- la journée des Communes du district de la Broye-Vully à Payerne ;
- la sortie des seniors ;
- la journée des Communes vaudoises à Champagne ;
- la Fête nationale organisée par la Société de Développement sur la Place du Marché ;
- la réception officielle lors du Tirage ;
- le 40^e du Jumelage à Paray-le-Monial ;
- la réception des nouveaux habitantes et habitants et la Fête multiculturelle ;
- le 40^e du Jumelage avec Paray-le-Monial à Payerne ;
- la participation à la plantation de l'arbre des 7 ans ;
- le Comptoir broyard ;
- la participation au forum économique broyard ainsi qu'à différents repas de soutien ;
- la participation aux nombreuses manifestations traditionnelles ou divers événements uniques, qui ont animé la Ville de Payerne tout au long de l'année 2025.

3.5 Visite préfectorale

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, Madame la Préfète du district a procédé le lundi 19 janvier 2026 à la visite annuelle de l'administration communale. Le contrôle effectué par Madame Anne Marion Freiss a permis de constater la très bonne tenue des différents registres de l'année 2025.

Lors de cette matinée, Madame la Préfète a rencontré la Municipalité in corpore, la Présidente du Conseil communal et la Secrétaire municipale afin d'aborder différents points en relation avec le fonctionnement de l'Administration communale.

4. Administration générale, finances, promotion économique



Le dicastère de l'administration générale, des finances, de la promotion économique regroupe des fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'ensemble de l'administration. Par leur caractère transversal, ces domaines ne se limitent pas à un rôle de soutien : ils établissent les fondations sur lesquelles repose la capacité de la collectivité à agir de manière cohérente et durable.

L'année 2025 a confirmé une évolution de fond : celle d'une complexification croissante des affaires communales. L'environnement dans lequel évoluent les collectivités publiques se densifie, tant sur le plan légal que sur celui des attentes institutionnelles et sociétales. Dans ce contexte, la maîtrise des processus, la sécurisation des décisions et le recours à des compétences spécialisées, en particulier sur le plan juridique, prennent une importance accrue.

La communication s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle ne relève plus uniquement de l'information, mais contribue à la compréhension de l'action publique et à la qualité du lien entre les autorités et la population.

Les ressources humaines occupent également une place déterminante. La Commune, en tant qu'employeur, fait face à des évolutions structurelles : renouvellement générationnel, transformation des attentes en matière de conditions de travail et de sens donné à l'engagement professionnel. Ces réalités appellent une attention constante et des ajustements progressifs.

Sur le plan financier, l'année 2025 s'est inscrite dans un contexte exigeant, marqué notamment par la pression exercée par les associations intercommunales ainsi que par les effets du nouveau système péréquatif vaudois. Dans ce cadre, le maintien des équilibres financiers et le suivi des marges de manœuvre restent des points d'attention importants.

En matière informatique, les enjeux liés à la cybersécurité demeurent prioritaires. La protection des systèmes d'information et des données constitue aujourd'hui une condition essentielle à la continuité et à la fiabilité des activités communales.

Enfin, le volet de la promotion économique a connu des évolutions significatives, avec la refonte du Conseil d'administration de swiss aeropole SA et le lancement, en collaboration avec la HES-SO, d'une étude consacrée au développement économique du centre-ville.

Dans un environnement en constante évolution, ce dicastère contribue, avec les autres services, à doter la Commune des outils et des cadres nécessaires à une action publique suivie et cohérente.

Lionel Voignon, Syndic

4.1 Greffe municipal

A la frontière entre la politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison et de la coordination entre la Municipalité, le Conseil communal et les divers services communaux, le Greffe municipal a procédé à de nombreuses tâches réparties entre divers secteurs. Les activités à relever pour l'année 2025 sont les suivantes :

- gestion des demandes de matériel et prestations pour des manifestations sur le territoire communal : 87 ;
- organisation de réceptions et/ou évènements internes : 15 ;
- courriers rédigés, uniquement avec la signature municipale : 1234 ;
- suivi des tâches qui découlent des séances de Municipalité auprès des services : environ 1'000 (888 sans CEC) ;
- mise en place de nouveaux processus internes pour le suivi du courrier entrant ainsi que pour le traitement des demandes d'autorisation pour travaux de fouilles et occupation temporaire du domaine public communal, d'autres sont en cours de réflexions afin d'améliorer l'efficacité et la qualité du service à la population ;
- suivi de la formation « Rédiger efficacement vos procès-verbaux » par les collaboratrices du secteur.

La Secrétaire municipale et la Secrétaire municipale adjointe ont organisé la journée des Communes du district de la Broye-Vully, en collaboration avec la Préfecture.

La réorganisation du secteur du Greffe est désormais, pour l'essentiel, achevée. Elle devrait toutefois se poursuivre de manière progressive, dans une logique d'amélioration continue. Les travaux à venir porteront principalement sur la cartographie et l'optimisation des processus dans le cadre du projet Lean, dont l'initiative et les fondements ont émergé au sein du Greffe municipal. Cette réorganisation a d'ores et déjà permis d'améliorer la redondance des compétences, renforçant ainsi la continuité des activités. Son efficacité s'est notamment vérifiée lors de la gestion d'absences liées à un congé maternité ainsi qu'à la démission de la Secrétaire municipale adjointe. Par ailleurs, il demeure nécessaire de formaliser et de clarifier les processus afin de permettre au Greffe municipal d'exercer pleinement son rôle de service support au bénéfice des différents services et de la Municipalité.

Au cours de l'année écoulée, le Service de l'administration générale a assuré un accompagnement soutenu de la Municipalité et des services dans le pilotage de la gouvernance, en particulier en matière de support, de coordination et de suivi des délais. Le pilotage s'est principalement appuyé sur les séances de Municipalité, les séances de coordination avec les Chefs de service ainsi que les séances hebdomadaires de restitution des décisions conduites par la Secrétaire municipale. Ces différents espaces d'échange ont permis d'assurer un suivi régulier des décisions, d'identifier les points de blocage et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires.

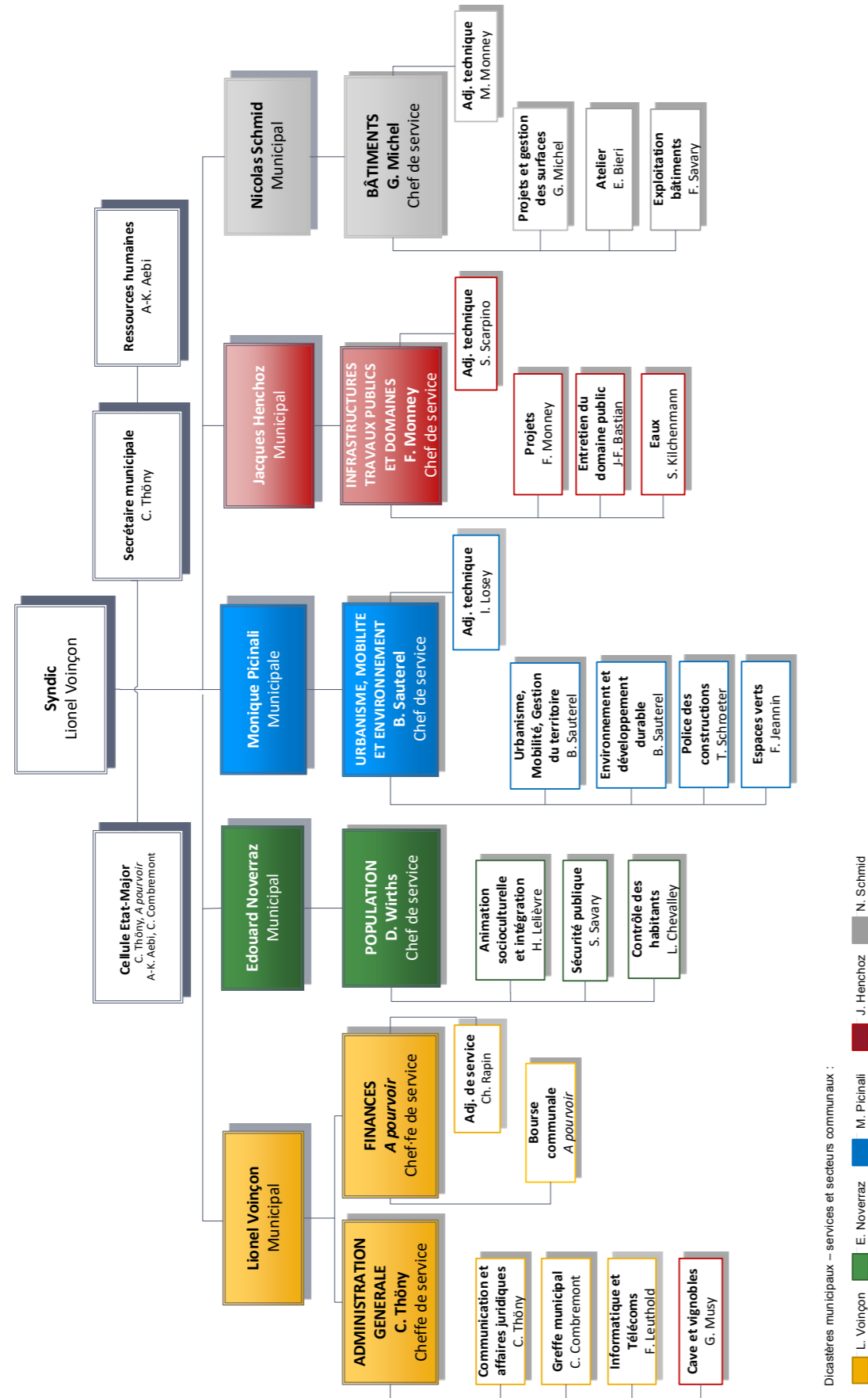
Ces activités ont été conduites dans un cadre de ressources maîtrisées, nécessitant une priorisation des tâches et une optimisation des processus internes.

4.2 Ressources humaines

Organigramme



ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PAYERNE Services-secteurs au 31.12.2025

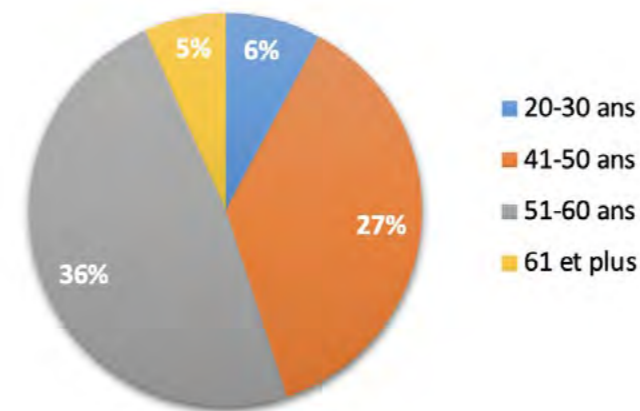


Effectif du personnel communal et principaux indicateurs de gestion

Au 31 décembre 2025, l'effectif communal soumis au Règlement du personnel était de 125 postes, pour un équivalent plein temps de 105.7. Comparativement au 31 décembre 2024, le nombre de postes a augmenté de 5 postes (120 au 31.12.2024). L'effectif global a évolué à la hausse de 5 EPT (100.7 EPT en 2024).

Indicateurs de gestion

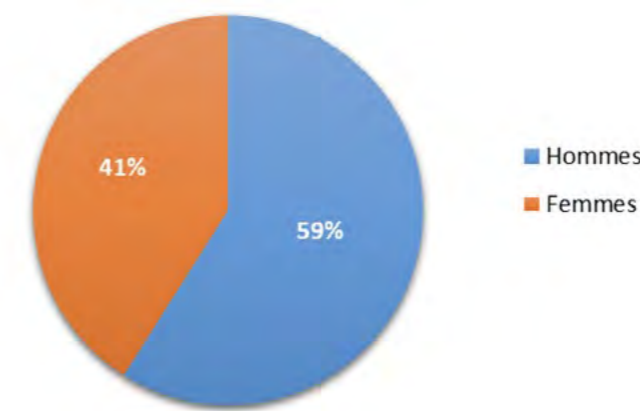
Structure des âges



L'âge moyen du personnel se situe à 45.4 ans et présente une légère tendance à la hausse. L'âge médian étant de 46 ans en 2025 contre 45 ans en 2024. Les collaboratrices et collaborateurs âgés entre 20 et 40 restent stables à 34 % du personnel. La catégorie des 51 ans et plus demeure toutefois une part importante du personnel avec une proportion de 41 %.

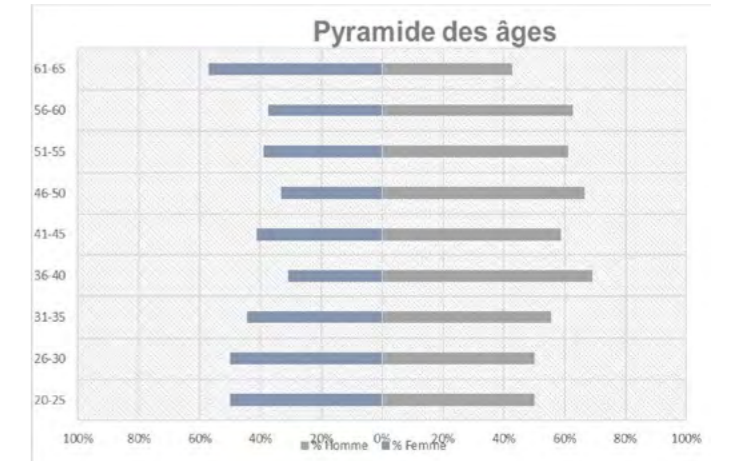
Les départs à la retraite dans les 5 prochaines années représente 14.4 % de l'effectif.

Répartition homme/femme



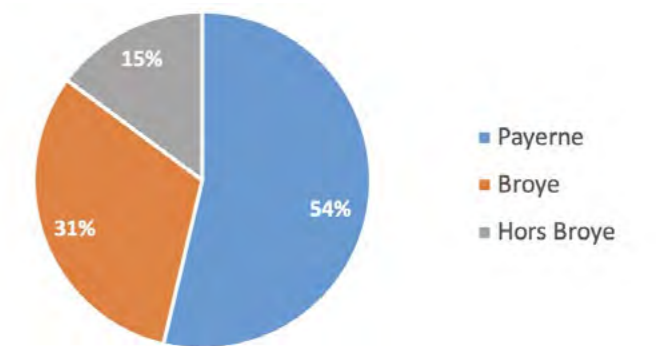
La proportion du personnel féminin au sein de l'effectif communal se situe à 40 % (41 % en 2024), soit une tendance à la stabilisation. La diversité de genre s'observe notamment dans les services techniques avec une féminisation des postes requérant des compétences métier techniques.

Le nombre de femmes cadres est en légère diminution par rapport à 2024, 4 cadres femmes sur 19 soit 21 % alors qu'en 2024 le taux était de 26 %.



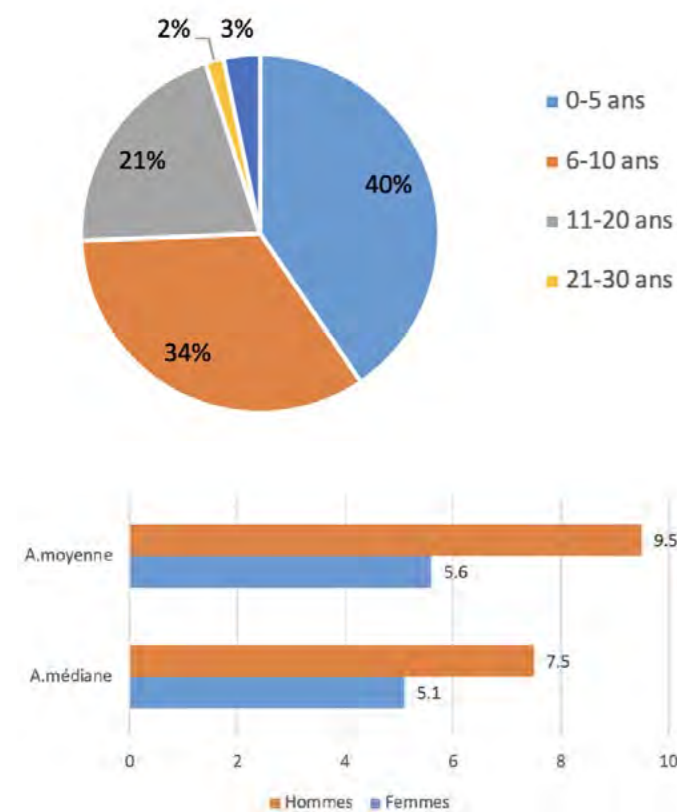
La pyramide des âges continue de montrer un recul du nombre de femmes entre 31 et 50 ans comparativement aux hommes. Les femmes sont bien représentées en début de carrière jusqu'à 30 ans puis dans le dernier tiers de carrière (51 ans et plus). Les mesures visant à faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, notamment pour les collaboratrices et collaborateurs ayant des responsabilités familiales, est à poursuivre et à renforcer sur la durée.

Lieu de résidence



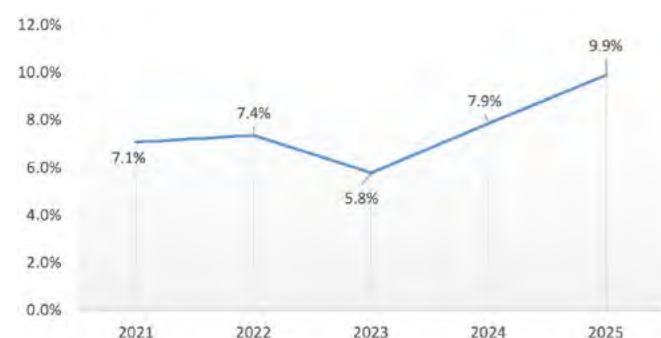
54 % du personnel habite la Commune de Payerne et 85 % dans la région de la Broye. Cette proportion reste globalement stable depuis 2022.

Ancienneté



La durée moyenne des rapports de travail est de 7.82 ans contre 8.3 ans, en recul depuis 2021. L'ancienneté médiane est de 6.1 ans. L'ancienneté par genre montre une différence de carrière entre les hommes et les femmes. Le genre demeure un facteur d'influence sur la carrière professionnelle au sein de la Commune, comme le montre la pyramide des âges.

Taux de rotation



En 2025, le taux de rotation du personnel s'est situé à 9.9 % et présente une tendance à la hausse (7.9 % en 2024 et 5.8 % en 2023). Ce taux comprend tous les départs de collaboratrices et collaborateurs durant l'année proportionnellement à l'effectif. Sur l'année, il y a eu 12 départs dont 4 départs à la retraite. La tendance vers

plus de mobilité professionnelle s'observe globalement sur le marché du travail et traduit une évolution de la manière de concevoir une carrière professionnelle et d'appréhender la relation employé-employeur.

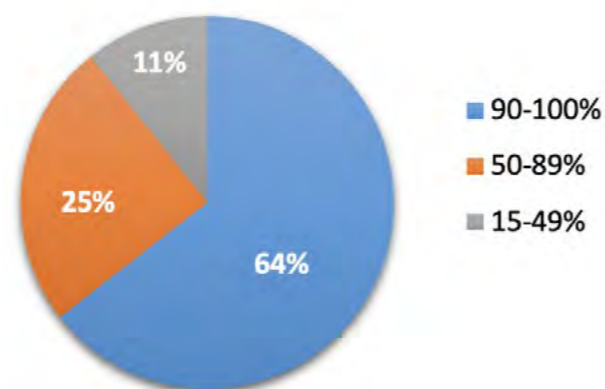
L'Enquête Suisse sur la Population Active (ESPA) de l'Office fédérale de la statistique montre une mobilité notable des personnes actives, avec une plus forte mobilité chez les jeunes et les personnes sans enfant.

Cette nouvelle donne constitue un défi pour l'administration communale en terme de gestion des potentiels, de la gestion de la relève et de la rétention des compétences.

Cette évolution implique également des effets indirects sur les coûts de fonctionnement, notamment en lien avec le recrutement, la formation et la continuité des prestations.

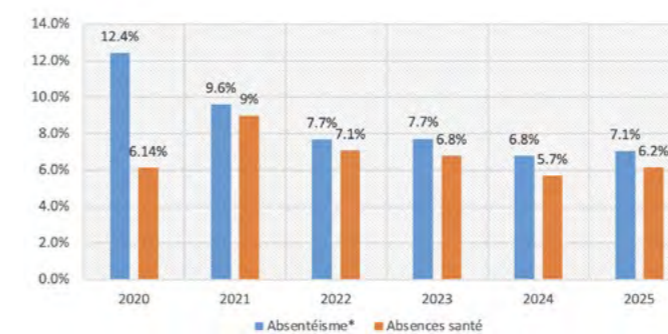
	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de départ	7.10 %	7.40 %	5.80 %	7.90 %	9.90 %
Nb de départs	8	9	7	10	12
dont retraites	2	4	4	1	4

Taux d'activité



64 % du personnel travaille selon un temps d'occupation compris entre 90 et 100 %. en légère diminution comparativement à 2024 (65 %). Les postes à temps partiels sont encore très majoritairement occupés par des collaboratrices.

Taux d'absentéisme

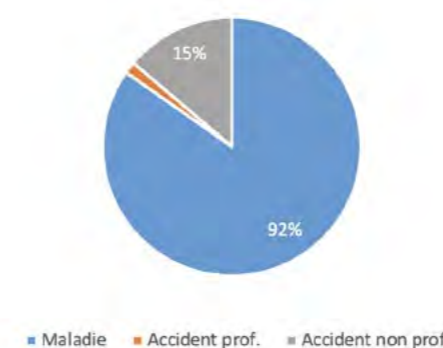


Les absences correspondent au temps qu'une personne n'a pas été à son travail, alors qu'elle aurait normalement dû y être (maladie, accident, congé maternité, congé paternité, service militaire ou civil, PCI, congés usuels, obligations officielles, raisons privées ou familiales). Les vacances, les formations sur le temps de travail et les reprises d'heures supplémentaires ne sont pas comprises dans le taux d'absentéisme. En 2025, les heures d'absences représentent une moyenne de 12.3 jours par collaboratrices et collaborateurs.

En 2025, le taux d'absentéisme global est de 7.1 % en légère hausse par rapport à 2024 (6.8 %). Le taux d'absentéisme pour des raisons de santé est également en hausse et se situe à 6.2 % (5.7 % en 2024)

Les accidents professionnels sont en recul de -1 % par rapport à 2024 et représentent un taux d'absence de 0.1 % en 2025. Ce résultat est réjouissant au vu des investissements dans la sécurité au travail et la prévention des accidents.

Répartition des absences santé



Les maladies constituent la part la plus importante du volume annuel des absences (92 % des absences santé), suivi des accidents non professionnels (15 %) et des accidents professionnels (2 %).

L'administration communale poursuit le développement et la mise en place de son dispositif de santé et sécurité

au travail selon les principes directeurs et les objectifs définis avec la solution de branche l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé (STS).

Recrutement du personnel

Les ressources humaines ont traité durant l'année 1'388 postulations dont 266 candidatures spontanées.

Les ressources humaines ont procédé à 18 appels d'offres pour des postes de droit public et 3 pour des fonctions auxiliaires (hors postes d'apprenti). Ces appels d'offres ont donné lieu à 1'122 candidatures.

Les canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années avec un élargissement des canaux numériques au réseau social professionnel LinkedIn (page communale créée en 2024). Ces plateformes numériques ont l'avantage d'offrir une grande visibilité pour un faible coût est toujours favorisée.

La gestion numérique des candidatures est toujours favorisée laquelle génère un flux important de données afin de gagner en efficacité dans le traitement de chaque postulation. La durée moyenne des recrutements est 55 jours calendaires, la date de fin prise en considération étant la décision d'engagement.

Tous les postes ouverts en 2025 ont été pourvus durant l'année, excepté un appel d'offres, lancés en fin d'année et dont le recrutement s'est terminé en janvier 2026. Certains appels d'offres ont donné lieu à une relance.

Dans un contexte de marché du travail globalement pénurique en particulier dans certains secteurs d'activité, les ressources humaines observent une concurrence tendanciellement plus marquée entre employeurs publics et privés. Si la sécurité d'emploi reste un argument en faveur d'un employeur public, il n'est plus suffisant pour se démarquer sur un marché du travail tendu. Les profils de spécialistes deviennent plus difficiles à recruter.

Management des performances

Le secteur des Ressources humaines accorde une importance à la conduite des entretiens annuels d'évaluation. Chaque année les cadres et les collaboratrices et collaborateurs doivent réaliser l'exercice qui est un outil de management important et une méthode efficace pour la gestion de la performance et l'obtention de plusieurs indicateurs tels que la satisfaction au travail, les besoins en formation, les aspirations professionnelles ou encore le climat de travail.

Formation continue et développement des compétences

La formation et le développement des compétences du personnel est une des priorités de la gestion des ressources humaines. Il est devenu crucial d'identifier et de développer les compétences nécessaires pour relever les enjeux de l'administration communale, adresser les politiques publiques et délivrer des prestations de qualités. En 2025, 111 actions de formations ont été menées dont 7 formations certifiantes, une est encore en cours et se terminera en 2026.

Entreprise formatrice

Durant l'année 2024 - 2025, la Commune de Payerne a formé 11 apprenties et apprentis dans les métiers suivants : employée de commerce (3), agent d'exploitation (3), horticulteur (3), assistant socio-éducatif (1) et a accueilli un stagiaire 3 + 1. Au 31 juillet 2025, 4 personnes en formation ont achevé avec succès leur formation en obtenant leur CFC et diplôme.

En 2025, dix collaboratrices et collaborateurs ont fêté un jubilé, marquant leurs années de service au sein de la Commune de Payerne. Il s'agit de Philippe Tobler, Christophe Savary et Sylvain Berger : 10 ans d'ancienneté, Monique Corminboeuf, Stéphane Savary, Alexandre Zurkinden, Christophe Gattlen et Sébastien Mayor : 15 ans d'ancienneté, Jean-Pierre Bürgi : 20 ans d'ancienneté, Anne-Françoise Buffat : 35 ans d'ancienneté.

La Municipalité les remercie chaleureusement pour leur fidélité et leur engagement au service de la collectivité payernoise.



Christophe Savary, Stéphane Savary, Philippe Tobler, Monique Corminboeuf, Alexandre Zurkinden, Sébastien Mayor.
Manque sur la photo : Anne-Françoise Buffat, Jean-Pierre Bürgi, Christophe Gattlen et Sylvain Berger

Mutations

Entrées

Service	Poste	ETP	Date d'entrée
Urbanisme, mobilité et environnement	Délégué à l'énergie et au développement durable	0.5	1 ^{er} février 2025
Population	Animateur socioculturel	0.8	1 ^{er} mai 2025
Infrastructures, travaux publics et domaines	Monteur en réseau d'eau	1.0	1 ^{er} mai 2025
Administration générale	Technicien support	1.0	1 ^{er} juin 2025
Finances	Assistante en gestion comptable	0.9	1 ^{er} juillet 2025
Population	Collaboratrice administrative au Contrôle des habitants	0.6	1 ^{er} juillet 2025
Population	Animatrice socio-éducative	0.25	1 ^{er} juillet 2025
Infrastructures, travaux publics et domaines	Adjoint technique	1.0	1 ^{er} juillet 2025
Population	Déléguée seniors	0.3	1 ^{er} août 2025
Population	Travailleur social de proximité	0.8	18 août 2025
Population	Agente de sécurité publique	1.0	1 ^{er} octobre 2025
Administration générale	Administrateur réseau IT	1.0	1 ^{er} octobre 2025

Sorties

Service	Poste	ETP	Date de sortie
Population	Agent de sécurité publique	1.0	31 janvier 2025
Urbanisme	Déléguée à l'énergie et au développement durable	0.5	31 janvier 2025
Finances	Cheffe du service des Finances	1.0	28 février 2025
Infrastructures, travaux publics et domaines	Collaborateur d'exploitation, remplaçant du Chef de secteur	1.0	31 mai 2025
Finances	Secrétaire-comptable	1.0	30 juin 2025
Population	Collaboratrice administrative au Contrôle des habitants	0.6	31 juillet 2025
Infrastructures, travaux publics et domaines	Monteur en réseau d'eau et fontainier, remplaçant du Chef de secteur	1.0	31 août 2025
Infrastructures, travaux publics et domaines	Responsable déchetterie	1.0	31 août 2025
Urbanisme, mobilité et environnement	Collaboratrice technique à la Police des constructions	1.0	30 septembre 2025
Finances	Chef du service des Finances	1.0	5 décembre 2025
Administration générale	Secrétaire municipale adjointe et Cheffe du secteur Greffe municipal	1.0	31 décembre 2025
Urbanisme, mobilité et environnement	Collaboratrice technique à la Police des constructions	0.5	31 décembre 2025

4.3 Promotion économique

Opérations immobilières en 2025

Opérations	Augmentation de surface	En m ²	Diminution de surface	En m ²
Achat d'une poudrière à la Confédération Suisse	Bois de Boulex	1'252 m ²		
Vente d'une poudrière à la Société coopérative du Comptoir de Payerne			Bois de Boulex	1'252 m ²
Achat d'une poudrière à la Confédération Suisse	Bois de Boulex	604 m ²		
Vente d'une poudrière à l'Association Hameau Z'arts			Bois de Boulex	
Total acquisition		1'856 m²	Total des cessions	1'856 m²
Diminution de surface		0	Augmentation de surface	0

4.4 Communication et Affaires juridiques

Communication et promotion

Médias

En 2025, le secteur Communication et affaires juridiques a traité 93 demandes émanant des médias. La Ville de Payerne a fait l'objet de plus de 100 retombées médiatiques au cours de l'année. 17 communiqués de presse ont été diffusés et deux conférences de presse ont été organisées.

Réseaux sociaux

La Ville de Payerne est présente sur Facebook depuis 2021. En 2025, la communauté a progressé de 20 %, atteignant 2'544 abonnés au 31 décembre 2025. Au total, 163 publications ont été mises en ligne, générant 7'604 interactions et plus de 900'670 vues. Les contenus relatifs aux vestiges de la porte de Berne à la Grand'Rue ont rencontré un vif intérêt, avec plus de 76'792 vues.

Le compte Instagram a poursuivi sa croissance. Le seuil des 1'000 abonnés et abonnés a été franchi le 22 octobre 2025 et la plateforme comptait 1'067 abonnés et abonnés au 31 décembre 2025. 29 publications et 295 stories ont été diffusées, totalisant plus de 142'000 vues et 1'400 interactions. Une publication réalisée en collaboration avec la Cave L'Abbatiale a enregistré plus de 29'800 vues.

La page LinkedIn a également poursuivi son développement avec 853 abonnés et abonnés au 31 décembre 2025 et 27 publications diffusées durant l'année. Cette plateforme est principalement dédiée aux offres d'emploi ainsi qu'aux contenus à caractère institutionnel. La publication annonçant la nomination du nouveau syndic a obtenu plus de 6'665 vues.

Le canal WhatsApp a été lancé le 1^{er} décembre 2025 afin de transmettre à la population des informations brèves et ciblées. Il a rapidement rencontré un large écho, réunissant déjà 625 abonnés au 31 décembre 2025. 17 messages ont été diffusés durant son premier mois d'activité.

Site internet

Au cours de l'année, de nouvelles pages ont été créées et plusieurs rubriques ont été réorganisées afin d'améliorer l'accessibilité et la compréhension des informations mises à disposition de la population.

Film institutionnel

En 2025, un vidéaste a été mandaté afin de réaliser un film institutionnel destiné à valoriser son identité et ses activités. Dans ce cadre, des séquences ont été tournées tout au long de l'année, au fil des saisons et des différents événements marquants de la vie communale. La diffusion du film est prévue courant 2026.

Identité visuelle

La commune a lancé un grand projet visant à doter la Commune de Payerne d'une nouvelle identité visuelle, comprenant notamment la création d'un nouveau logo et l'élaboration d'une charte graphique. Cette initiative a pour objectif d'uniformiser l'ensemble des supports de communication et de renforcer la cohérence ainsi que la reconnaissance de l'image de la Ville. Dans ce cadre, un concours sur invitation a été organisé

4.5 Informatique et télécoms

Généralités

Le secteur informatique et télécoms s'est vu doté de deux collaborateurs durant l'année 2025, grâce à l'obtention de 2 ETP supplémentaires au budget.

Le premier collaborateur a pris le poste de technicien de support, il gère toute la plateforme de ticketing et traite toutes les demandes.

Le second collaborateur administrateur réseau et sécurité a dans un premier temps pris connaissance des infrastructures, mis à jour les documentations et commencé l'optimisation du réseau.

Projet

Le secteur a aussi participé à des projets de différents services comme :

- la mise en réseau de différents systèmes de gestion de technique de bâtiment liés au chauffage à distance
- l'aide dans le suivi et la maintenance des systèmes d'automatisation de la STEP ;
- le suivi et le développement du guichet virtuel pour les subventions communales ;
- la participation à l'installation des ANF dans les écoles et installations de bornes Wifi supplémentaires dans toutes les salles de classes.

Changement des composants de réseau, préavis n° 13/2023

Les composants de réseaux ont été changés durant le printemps 2024, ces changements significatifs, garantissent une vitesse très élevée de transmission de données, une stabilité de fonctionnement et d'opération et une sécurité accrue.

Cybersécurité

Les points suivants ont entre autres été entrepris ou se sont poursuivis pour améliorer la cybersécurité :

- début du renouvellement de la labélisation Cybersafe;
- applications professionnelles distribuées sur les natels, accès aux mails via certificats ;
- envoi de newsletters informatives aux collaboratrices et collaborateurs ;
- granularisation des accès VPN afin d'optimiser la gestion des accès ;
- tests de pénétration informatique (simulation d'attaques) pour révéler et corriger des failles de sécurité non visibles ;
- amélioration du processus de revue de créations / suppression des utilisateurices et utilisateurs.

en décembre 2025 afin de sélectionner une proposition répondant aux attentes définies. Le déploiement de cette nouvelle identité visuelle est prévu pour le 1^{er} juillet 2026.

Projets et événements réalisés

En 2025, le secteur a mené, en étroite collaboration avec les différents services et partenaires, plusieurs actions d'envergure au bénéfice de la collectivité. De nouveaux drapeaux ont été créés afin d'embellir et de dynamiser le centre-ville. La 2^e ligne du bus urbain a été inaugurée en partenariat avec la Commune de Féigny, renforçant ainsi l'offre de mobilité à l'échelle locale et régionale. Une communication spécifique dédiée aux travaux d'envergures de la Grand'Rue, rue du Temple et Place de la Concorde a été mise en place incluant une nouvelle newsletter, une page internet dédiée, des affiches spécifiques et des capsules vidéos.

La Commune a également participé à la remise du Label Gold « Cité de l'énergie » à Saas-Fee, soulignant son engagement en faveur du développement durable. Elle a également collaboré étroitement avec la Cave l'Abbatiale pour la réalisation de vidéos afin de promouvoir les vins primés lors du Grand Prix du Vin Suisse. Elle s'est par ailleurs investie activement dans la campagne de promotion de Cyclomania, en collaboration avec la COREB et les Communes partenaires.

Enfin, elle a poursuivi la valorisation des événements communaux, tels que les marchés et la Payerne Morning Run, ainsi que des manifestations organisées par ses partenaires, contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité de la vie locale.

Affaires juridiques

Le secteur Communication et affaires juridiques a pu apporter un soutien aux différents services de la Commune. Son action a consisté à fournir des avis juridiques, à contrôler la conformité des documents administratifs et contractuels, ainsi qu'à accompagner les services dans l'application du cadre légal en vigueur.

Au fil des mois, le service a été sollicité et impliqué pour l'analyse et la rédaction d'avis de droit, d'analyses de règlements, conventions et autres actes officiels, garantissant leur adéquation avec le droit cantonal et fédéral. Il a également joué un rôle clé dans le conseil aux services communaux, en apportant des éclairages juridiques sur des dossiers variés.

Activités générales

- mise en service d'un nouveau pare-feu à l'Hôtel de Ville et préparation de déploiement de nouveaux pare-feux sur les sites externes du Vignoble et du centre sococulturel à la route de Grandcour 65 ;
- mise en place d'un nouveau programme de gestion du réseau informatique ;
- mise à jour automatisée de tous les composants réseau ;
- intégration des deux nouveaux collaborateurs IT et formations aux outils du secteur.

Postes de travail

- optimisation de l'automatisation du contrôle et mise à jour des postes de travail (mise à jour permanente) ;
- augmentation de la longueur et complexité des mots de passe ;
- rappel régulier des bonnes pratiques de sécurité informatique (comportement, mot de passe, stockage des données, etc.) ;
- finalisation de l'intégration de Windows 11, Windows 10 n'étant plus mis à jour depuis fin 2025 ;
- renouvellement du parc informatique.

Serveurs et accès extérieurs

- optimisation de l'automatisation du contrôle et mise à jour des serveurs ;
- continuation de la mise en place de micro-services (conteneurs) afin d'optimiser la sécurité d'accès aux applications compatibles (base de données, Cloud, etc.) ;
- migration sur nouveau logiciel proxy et sécurisation de la gestion des certificats des sites web ;
- mise à jour Exchange et mise en place de la haute disponibilité.

Abacus Ressources humaines

- optimisation des entretiens d'évaluations numériques (v2), nouveaux entretiens d'évaluations « light » (entretiens d'entrée, fin de période d'essai,...) ;
- début de la mise en place des demandes de formations ;
- mise à jour applicative permettant l'accès à de nouvelles fonctionnalités RH en ligne qui seront déployées en 2026.

Numérisation de la gestion des réunions et des tâches

- mise en place service par service de l'application «Univers» dédiée à la gestion de réunions (convocation et PV automatiques) liée pour améliorer la transmission des informations et des prises de décisions de la Municipalité aux différents services ;

- mise en place de l'espace Univers pour la gestion de projets et de tâches avec accès aux fournisseurs externes.

Gestion des tickets et des rendez-vous contrôle des habitantes et habitants

- début du projet de renouvellement du système de tickets du Contrôle des habitants avec de nouvelles fonctionnalités comme la prise de rendez-vous (sélection du fournisseurs, validation de l'architecture, préparation technique).

Chiffres clés

Voici quelques chiffres représentant le réseau informatique de la Commune de Payerne à fin 2025 :

- nombre de bâtiments en réseau : 36, y compris des sites comme le Vignoble, les Cluds, les Centres de Vie Infantines Les Passerelles de Corcelles et Payerne, les SDIS de Valbroye et Avenches ;
- nombre de PC communaux et para-communaux en réseau : 230 (220) ;
- nombre de MAC scolaires en réseau : plus de 500 ;
- points d'accès WiFi : 288 (245) ;
- serveurs virtuels : 93 (105) (sur 4 serveurs physiques Vmware ESXi) ;
- microservices (conteneurs docker) : 79 (60) ;
- capacité totale de stockage physique : 30 TBytes.

Voici les principales statistiques représentant les tickets du support informatique pour l'année 2025.

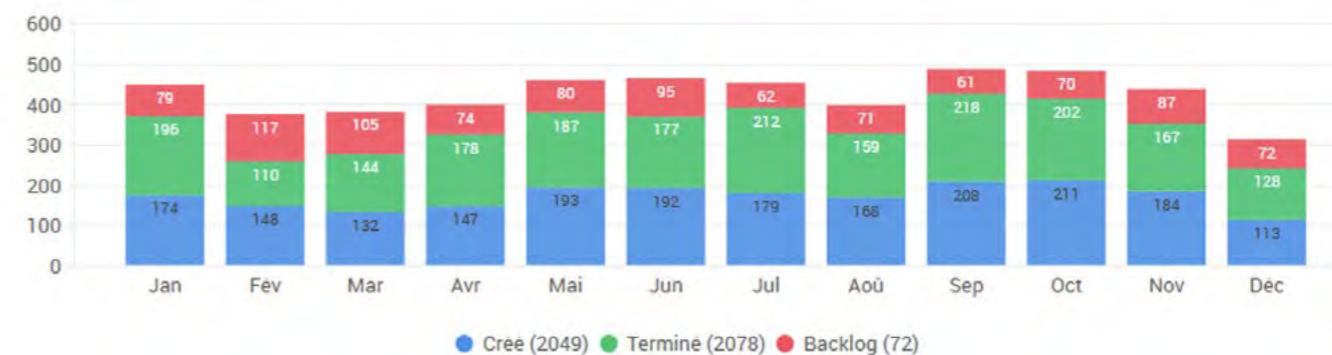
Nombres de tickets totaux en 2025 :

- Créés : 2'049
- Résolus : 2'078

Répartitions des tickets 2025 par mois

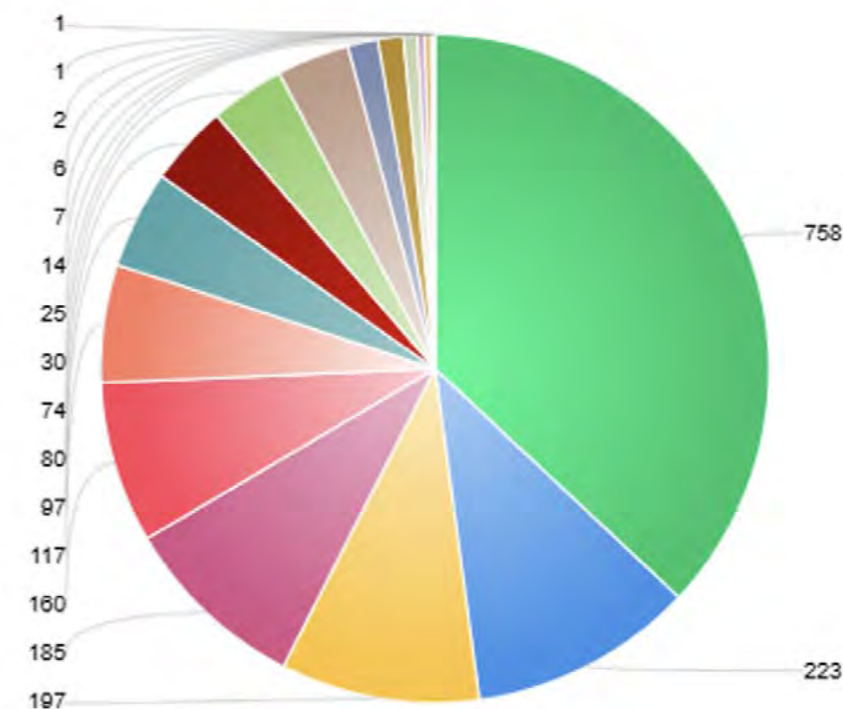
Flux entrant des demandes par heure

L'année dernière

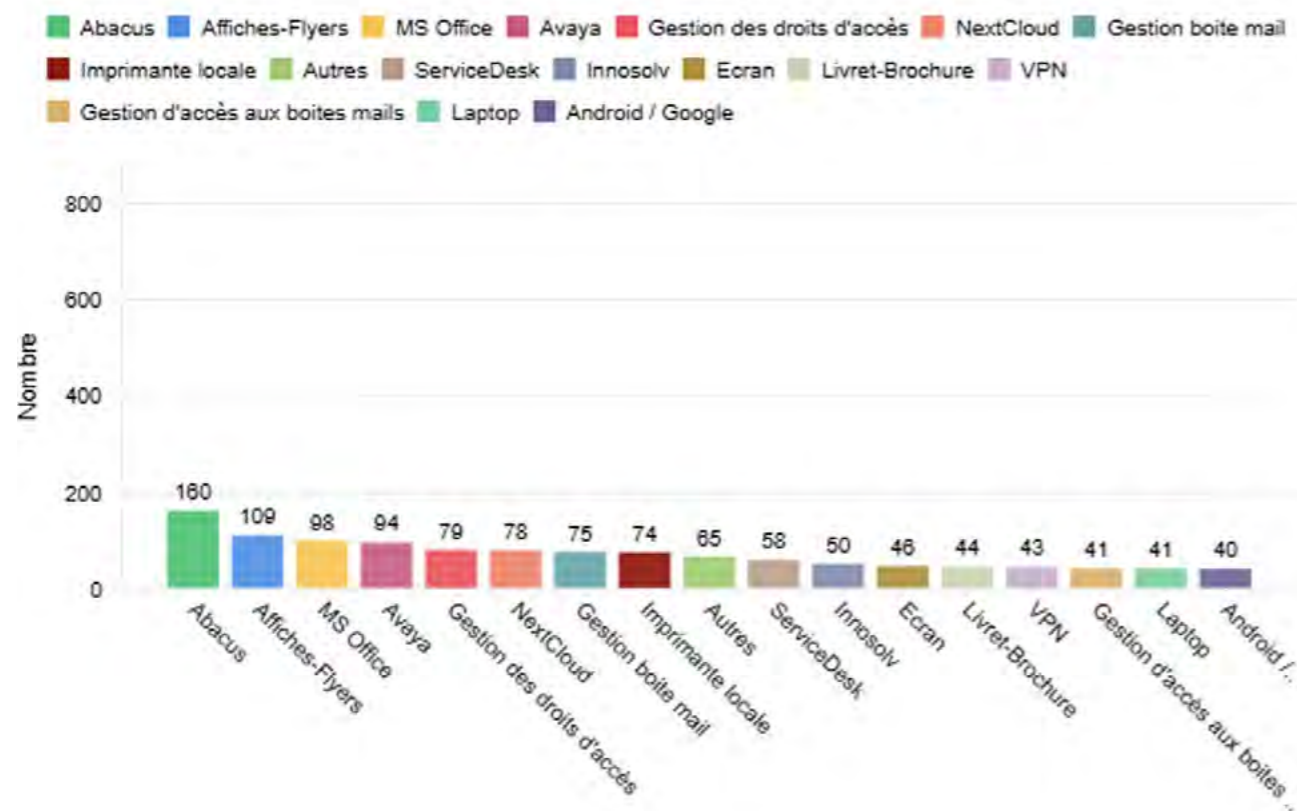


Répartitions 2025 par catégorie

- Logiciels
- Impressions
- User Administration
- Telephone
- Messagerie Exchange
- Réseau
- Desktop Hardware
- Printers
- Ordinateur
- Internet
- Sécurité
- General
- Serveurs
- Salles de conférence
- Gestion de fichiers
- Synchronisation
- Prêt matériel
- Non attribué



Répartition 2025 par sous-catégorie



4.6 Finances

L'analyse du résultat des comptes de fonctionnement figure dans le fascicule distinct « Extrait des comptes 2025 », ainsi que dans le préavis n° 10/2026.

Introduction

Les comptes 2025 doivent être analysés à la fois au regard du résultat de l'exercice et des équilibres financiers à moyen terme.

Si l'exercice se caractérise par un résultat positif, celui-ci intervient dans un contexte marqué par des incertitudes structurelles, notamment en lien avec l'évolution des charges et la dépendance à certains mécanismes institutionnels.

Dans ce cadre, la lecture des comptes nécessite de distinguer les éléments conjoncturels des éléments structurels, afin d'apprécier de manière appropriée la situation financière de la Commune.

Résultat de l'exercice

L'exercice 2025 se solde par un résultat positif de Fr. 462'607.—, en amélioration par rapport au budget initialement déficitaire.

Cette évolution s'explique principalement par :

- une évolution favorable de certaines recettes, notamment en lien avec les mécanismes de péréquation ;
- une maîtrise globale des charges relevant du périmètre d'action de la Municipalité.

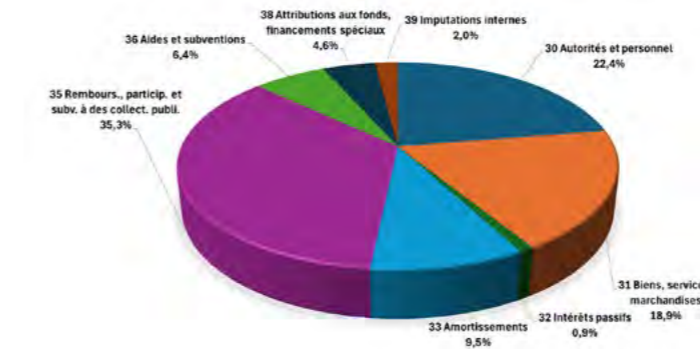
Toutefois, ce résultat doit être interprété avec prudence. Il repose en partie sur des éléments non récurrents, notamment les prélèvements sur financements spéciaux ainsi que certains ajustements liés aux mécanismes institutionnels.

Il ne traduit dès lors pas, à ce stade, une amélioration structurelle durable de la situation financière de la Commune.



Lecture synthétique des équilibres financière

Analyse des charges



Les charges de fonctionnement présentent une évolution contrastée.

D'une part, les charges directement maîtrisables ont été contenues, traduisant les efforts de gestion réalisés durant l'exercice.

D'autre part, les charges structurelles poursuivent leur progression. En particulier, les participations aux collectivités publiques et les mécanismes de redistribution intercommunale restent orientés à la hausse, sous l'effet de facteurs largement exogènes.

Dans ce contexte, une part significative des charges demeure déterminée par des éléments externes, limitant la capacité de pilotage direct de la Commune et réduisant les marges de manœuvre budgétaires.

Analyse des recettes



Les recettes de fonctionnement présentent une évolution globalement favorable par rapport au budget.

Cette amélioration s'explique toutefois en grande partie par des mécanismes institutionnels, notamment la péréquation intercommunale, ainsi que par des prélèvements sur financements spéciaux.

Ces éléments, par nature non récurrents ou dépendants de facteurs externes, invitent à une lecture prudente de la performance financière.

Les recettes présentent ainsi des composantes à la fois récurrentes et conjoncturelles, impliquant une certaine variabilité dans le temps.

Marge d'autofinancement



La marge d'autofinancement atteint un niveau favorable en 2025, permettant de couvrir une part des investissements par des ressources propres.

Cet indicateur constitue un élément positif à court terme.

Toutefois, il demeure influencé par des éléments exogènes, notamment les effets de la péréquation et les prélèvements sur fonds, ce qui en limite la portée dans une perspective de moyen terme.

Bilan et structure financière

Le bilan met en évidence une structure financière globalement équilibrée.

La Commune dispose d'un niveau significatif de financements spéciaux et de fonds de réserve, qui constituent un facteur de stabilité à court terme.

Le recours à ces ressources permet de soutenir l'équilibre de l'exercice, sans constituer une solution durable.

Leur mobilisation doit dès lors être appréciée avec attention, dans une perspective de préservation des équilibres financiers à moyen terme.

Conclusion financière

L'exercice 2025 présente une amélioration du résultat par rapport aux prévisions budgétaires.

Cette évolution s'explique principalement par des facteurs conjoncturels et des mécanismes institutionnels favorables. Elle ne constitue toutefois pas, à ce stade, une inversion de tendance structurelle.

Dans ce contexte, la poursuite d'une gestion financière rigoureuse et d'un pilotage attentif apparaît essentielle afin de garantir la soutenabilité financière de la Commune à moyen et long terme.

5. Population, santé et culture



Culture : L'année écoulée a permis de renforcer les liens entre culture et sécurité, en développant des actions concrètes de sensibilisation et de prévention. Des ateliers collaboratifs, encadrés par des professionnels du domaine, ont été proposés aux organisateurs de nos grandes manifestations locales, afin de mieux préparer les acteurs concernés à la gestion des risques lors de grandes manifestations et événements.

Ces démarches ont contribué à structurer une approche plus intégrée, favorisant la collaboration entre les différents intervenants et renforçant la capacité d'anticipation face aux enjeux sécuritaires.

Contrôle des habitants et bureau des étrangers : La réflexion autour de nouveaux outils, notamment la mise en place d'un guichet virtuel, a été poursuivie afin d'améliorer l'accessibilité des services et de simplifier les démarches administratives liées. Une attention particulière est portée, au quotidien, à la qualité du suivi et à la gestion des flux. L'accueil est toujours professionnel et le suivi irréprochable.

Animation socioculturelle et intégration : Les actions menées dans le cadre de l'animation socioculturelle ont permis de poursuivre le développement de projets fédérateurs, notamment à travers des événements tels que les activités destinées à notre jeunesse ou les différentes sorties seniors. Nos remerciements s'adressent à nos différents partenaires. Ces projets participent activement à la dynamique locale et contribuent à renforcer les liens intergénérationnels ainsi que le sentiment d'appartenance à la communauté.

Sécurité publique : Son renforcement se traduit par une meilleure coordination des acteurs de terrain, incluant les assistants de sécurité publique, l'arrivée des futurs îlotiers acceptés par le Conseil communal à fin 2025 et les différents partenaires (Gendarmerie, TPO, EVAM, Ecoles, ASCI) qui siègent lors de notre « Bureau Opérationnel » mensuel. Dans cette continuité, notre travailleur social de proximité (TSP) développe des actions de prévention ciblées et à renforcer la présence sur le terrain, en particulier auprès des publics plus vulnérables.

L'ensemble des actions menées au cours de l'année écoulée s'inscrit dans une volonté claire de renforcer le vivre-ensemble, de favoriser les liens entre les générations et d'améliorer durablement la qualité de vie au sein de la commune.

Edouard Noverraz, municipal

5.1 Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Données chiffrées

Au quotidien, le Contrôle des habitants et bureau des étrangers assure l'accueil, l'information et le suivi des nombreuses demandes de la population.

La structure et la diversité de la population payernoise, dont 45.4 % sont de nationalité étrangère, entraînent une charge de travail plus importante que dans des communes moins multiculturelles. Ces habitantes et habitants sollicitent plus fréquemment les prestations et s'adressent au Contrôle des habitants comme interlocuteur privilégié pour de nombreuses questions, dans le but de résoudre leurs difficultés du quotidien.

Par ailleurs, la population continue de croître et les mutations administratives qui en découlent suivent la même tendance à la hausse.

Une augmentation notable des situations où les annonces légales ne sont pas effectuées ou le sont de manière inexacte est observée. Dans les cas les plus graves, ces manquements peuvent conduire à des procédures et des condamnations pénales.

	2025	2024	2023	2022	2021
Annonces automatiques – Activités	80'189	52'386	47'865	34'438	37'002
Mutations et statistiques d'événements	84'792	92'255	78'609	78'527	70'011
Documents enregistrés	23'321	21'954	20'973	19'928	18'532
Documents délivrés / envoyés	6'974	7'787	7'678	6'814	6'113
Demandes de renseignements	2'011	2'064	2'010	1'920	1'926

	2025	2024	2023
Arrivées	1'092	1'016	1'147
Déménagements	526	503	563
Départs	918	721	1'000
Cartes d'identité	249	266	286
Naissances	125	116	149

Mariages	79	89	83
Divorces	44	49	43
Décès	71	74	84

Accès aux guichets et prestations en ligne

En 2025, il y a eu 9'057 passages aux guichets du secteur. Ces chiffres ne correspondent pas au nombre de dossiers traités, car un passage peut concerner plusieurs personnes. La durée de traitement des dossiers au guichet est également en hausse, en raison de la complexité grandissante des situations de vie rencontrées par la population.

Sur l'année 2025, il y a eu en moyenne 47 passages par jour à nos guichets, avec un pic atteint le jeudi 21 août avec 97 passages. Malgré cette énorme fréquentation, les temps d'attente avant prise en charge sont raisonnables grâce aux compétences et à l'engagement sans faille du personnel, puisque 88 % des citoyennes et citoyens sont servis en moins de 6 minutes.

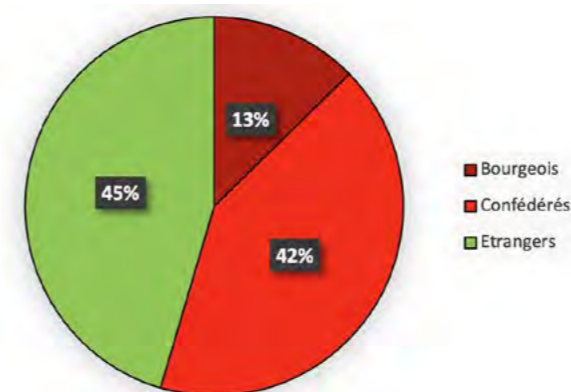
Une réflexion globale est menée afin de repenser l'accessibilité des guichets, de limiter les temps d'attente des citoyens, de favoriser un cadre serein et propice aux échanges. Une solution à l'étude est de bloquer des plages horaires qui seraient dévolues uniquement aux rendez-vous et de développer un guichet virtuel complet. Ce projet devrait aboutir dans le courant de l'année 2026.

Quelques statistiques concernant la Ville

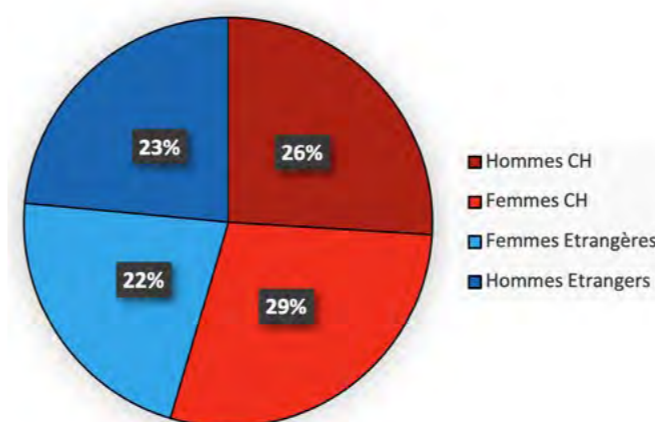
Population résidente permanente selon l'Ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population, au 31 décembre de chaque année

	2025	2024	2023	2022
Bourgeoise et Bourgeois de la Commune	1'391	1'388	1'369	1'394
Confédérées et Confédérés	4'595	4'618	4'620	4'704
Total population suisse	5'986	6'006	5'989	6'098
Etrangères et Etrangers	4'980	4'807	4'619	4'368
Total général	10'966	10'813	10'608	10'466

Population au 31 décembre 2025

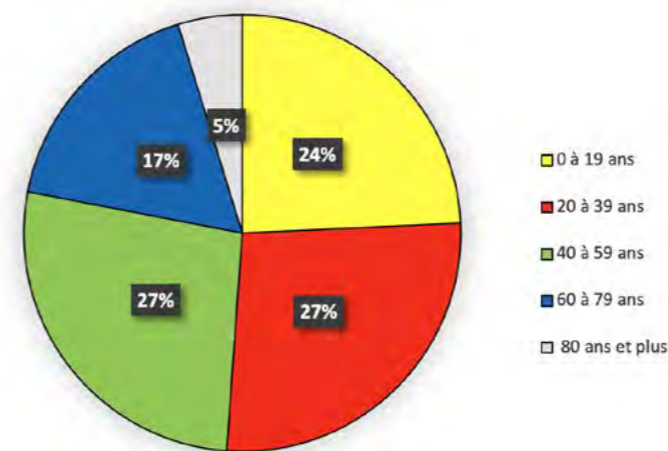


Répartition selon sexe et nationalité



	Hommes	Femmes	Total
Nationalité suisse	2'848	3'138	5'986
Nationalité étrangère	2'580	2'400	4'980
Total	5'428	5'538	10'966

Répartition de la population selon l'âge



Bureau des étrangers

Au 31 décembre 2025, la population étrangère enregistrée dans le registre des habitants de Payerne était de 4'980 (45.4 % de la population totale, proportion en constante augmentation), provenant de 99 nations différentes.

	2025	2024	2023
Procédures renouvellement de permis étrangers traitées	868	888	896
Dossiers instruits en collaboration avec le Service de la population cantonal	1'759	1'898	1'864

La population étrangère résidant à Payerne est composée de 3'110 ressortissantes et ressortissants de l'UE/AELE (62.4 %) et 1'870 ressortissantes et ressortissants d'Etats tiers (37.6 %). Le Portugal est toujours la nation la plus représentée, 35.7 % de la population étrangère totale.

Pays	Nombre
Portugal	1'780
Kosovo	580
France	390
Italie	339
Ukraine	175
Espagne	161
Syrie	106
Turquie	97
Autres nations	1'352
Total	4'980

Il y a actuellement 53 habitantes et habitants recensés avec un statut « non-attribué ». Cela correspond en principe à des dossiers en cours d'analyse auprès des autorités cantonales ou fédérales. Nous constatons que malgré la distance qui nous sépare de la frontière la plus proche, 110 frontalières et frontaliers (permis G) sont employés par des entreprises payernoises. Enfin, les personnes dépendantes de l'aide d'urgence n'apparaissent pas dans les statistiques.

Type	Nombre
Permis C	2'538
Permis B	2'077
Permis L	33
Permis F	124
Personnes à protéger	177
Requérants d'asile	28
Autres	4

5.2 Animation socioculturelle et intégration

Pôle jeunesse

L'année 2025 a été marquée par diverses animations socioculturelles à destination de la jeunesse payernoise.

Les « Eat&Games », un accueil libre organisé un vendredi par mois est devenu une rencontre hebdomadaire depuis la rentrée scolaire d'août 2025. Chaque vendredi, c'est en moyenne une quinzaine de jeunes qui se retrouve autour d'activités variées telles que la cuisine, les bricolages, la photographie et, plus récemment, les jeux-vidéos. Cet espace se veut participatif et préventif. Chacune et chacun est libre d'exprimer ses besoins, ses envies, et de contribuer à la construction des projets proposés. Cette dynamique favorise l'autonomie, la prise d'initiative et le développement du lien social.

Les samedis matin, un accueil libre est proposé aux familles. Cet espace est dédié au mouvement ainsi qu'à la découverte de nouvelles activités. Il constitue également un lieu de rencontres et d'échanges, favorisant des moments conviviaux encadrés par un professionnel et accompagné par des monitrices et moniteurs. Cet accueil s'adresse principalement aux familles avec des enfants âgés de 2 à 6 ans. En 2025, cinq accueils de ce type ont été organisés, avec une participation moyenne de deux familles.

Avec la volonté de promouvoir l'activité sportive auprès des adolescentes et adolescents, les Sports Weekend ont réuni en moyenne 45 jeunes par session pour la tranche des 10-15 ans, en moyenne 12 participantes par session réservées uniquement aux filles et en moyenne 15 jeunes par session réservée aux 16 à 25 ans. Les Sports Weekend sont dès lors un rendez-vous incontournable de la période hivernale.

Le programme Bouge à la Halle, mené en collaboration avec Arcades – Fondation Cherpillod, a rassemblé en moyenne 40 jeunes par rencontre. Cette activité mensuelle favorise la pratique sportive, tout en constituant un espace de socialisation et de cohésion.

Parmi les temps forts de l'année, la participation à la Fête multiculturelle des Rammes a permis au Pôle Jeunesse de s'associer à un événement réunissant élèves, familles et partenaires autour de stands, d'animations et de découvertes culturelles. Cette présence a contribué à valoriser la diversité culturelle au sein de la Commune et à renforcer les liens entre les familles et les services communaux, tout en faisant connaître les actions du Pôle Jeunesse.

La soirée des Jeunes Citoyennes et Citoyens, organisée le 8 mai, constitue un moment symbolique marquant le passage à la majorité des Payernoises et Payernois. Animé par l'humoriste Forma, un quizz a permis à chacune et chacun des invités de repartir avec un cadeau qui encourage à la participation culturelle de la Commune de Payerne. Cette rencontre vise à encourager l'engagement citoyen et à créer un espace d'échange entre les jeunes adultes et les autorités communales et cantonales.

La sortie au restaurant Wok à Bulle, organisée avec et par les jeunes, a réuni 11 participantes et participants et s'est inscrite dans une démarche de co-construction de projets. Les jeunes ont été impliqués dans la préparation et l'organisation de cette activité, depuis le choix du lieu jusqu'aux aspects pratiques. Ce type de sortie favorise l'autonomie, la responsabilisation et le sentiment d'appartenance au groupe.



Sortie au restaurant Wok à Bulle organisée par les jeunes.

Pôle intégration

Au cours de l'année 2025, la diversité de l'offre des ateliers de français tant au niveau des créneaux horaires que des niveaux proposés allant de l'alphabétisation au niveau A2 du CECR a permis à quelques 106 personnes de développer des compétences linguistiques dans la langue d'intégration.

Sur les 8 classes s'étant chacune déroulées toute l'année scolaire chaque participante et participant a pu suivre en moyenne 130 heures de cours de français. L'atelier d'alphabétisation basé sur des rituels sécurisants et sur une approche très concrète et fonctionnelle centrée sur les besoins du quotidien a renforcé la confiance, l'oral spontané et le plaisir d'apprendre. L'approche communicative utilisée dans les ateliers de français de niveaux A1 et A2, centrée sur l'oral et avec de nombreux jeux de rôle sur des situations réelles a favorisé l'interaction, la pratique spontanée de la langue

d'intégration. Grâce aux compétences acquises durant les cours, plusieurs participantes et participants ont pu postuler et trouver un emploi pendant la session, mettant en pratique les savoir-faire travaillés en classe.

Le pôle intégration a également continué sa collaboration avec l'EVAM pour le compte duquel il met en place deux sessions de cours de français sur l'année accueillant chacune en moyenne une quarantaine de participantes et participants majoritairement ukrainiens.

Les tests de niveau de français nécessaires au renouvellement des permis de séjour et à la demande de naturalisation ont eu lieu chaque mois et 96 personnes se sont inscrites durant l'année écoulée dans le centre de test accrédité fide.

La halte-garderie « La Smala » assure l'accueil des enfants des participantes et participants aux ateliers de français. Cette année, un cadre de prise en charge plus structuré et professionnel a été mis en place. Les espaces d'accueil, les jeux ainsi que les activités ont été repensés afin de garantir un environnement bienveillant, cohérent pour l'ensemble des groupes et conforme aux normes de sécurité en vigueur exigées par les autorités compétentes.

Par ailleurs, une professionnelle de la petite enfance encadre désormais l'équipe des monitrices intervenant auprès des enfants. Une monitrice principale est en charge de l'ensemble des accueils, assistée par une aide afin de la soutenir dans ses missions. Une aide supplémentaire peut également être mobilisée en cas d'absence.

Dans le cadre de la Semaine d'Actions Contre le Racisme, le secteur Animation socioculturelle et intégration, avec le soutien du Bureau Cantonal de l'Intégration, a organisé deux expositions, occasion unique de découvrir des récits de vie marquants et de rendre hommage à des parcours souvent méconnus.

L'exposition « Femmes seniors à l'honneur » a mis en lumière des femmes de plus de 60 ans, dont l'engagement discret mais essentiel tout au long de leur vie a contribué au bien-être de leurs proches et de la communauté. Cette exposition a donné lieu à de très beaux échanges, empreints de joie de vivre et de partage. Les participantes se sont montrées particulièrement réjouies de cette expérience, menée en collaboration avec la photographe Ghislaine Heger de l'association Par ailleurs, l'exposition « De la Mer à l'Abbatiale » a plongé le public dans l'histoire migratoire de la communauté portugaise de Payerne. Ce projet, fruit d'une collaboration entre la Ville de Payerne et celle de Mira au Portugal, racontait les parcours de vie

de celles et ceux qui ont traversé les frontières pour bâtir un avenir meilleur ici. Grâce au documentaire éponyme et aux témoignages exposés, cette exposition a mis en avant un pan essentiel de l'histoire locale et célèbre la richesse culturelle apportée par cette communauté.



Exposition à la salle Cluny.

Pôle seniors

Au cours de l'année écoulée, le pôle seniors a poursuivi son engagement en faveur des habitantes et habitants de la Commune, en proposant des actions variées visant à renforcer le lien social, l'autonomie et la convivialité des seniors.

Les permanences numériques ont une nouvelle fois rencontré un vif succès. Organisées sur dix matinées, elles ont accueilli environ 80 seniors venus poser leurs questions et approfondir leurs connaissances sur l'utilisation des outils numériques. Les échanges ont porté notamment sur les appels téléphoniques, la gestion des messages, ainsi que l'usage de nombreuses applications courantes telles que CFF, de stationnement, Facebook et d'autres services numériques du quotidien. Ces permanences ont été très appréciées pour leur caractère pratique et leur accompagnement personnalisé.

La sortie des seniors, organisée le 22 mai 2025, a rassemblé 170 participantes et participants. Le groupe a rejoint Estavayer-le-Lac en car afin d'embarquer pour une croisière sur le lac de Neuchâtel. En fin d'après-midi, les seniors se sont retrouvés à Payerne pour partager un repas convivial à la Halle des Fêtes.

Les anniversaires des nonagénaires ont été célébrés avec une attention toute particulière. Cadeaux, visites de membres de la Municipalité ainsi que des articles publiés dans La Broye ont permis d'honorer ces jubilaires entourés de leurs proches. En 2025, 21 nonagénaires ont ainsi été fêtés.

La sortie de fin d'année au cirque de Corcelles-près-Payerne

Le mardi 9 décembre 2025, un peu plus de 100 seniors ont pris part au repas-spectacle organisé au cirque de Corcelles-près-Payerne. Cet événement festif a offert un moment particulièrement convivial, placé sous le signe de la magie des fêtes de fin d'année, des échanges et du partage.

Les participantes et participants ont apprécié un repas de qualité, servi dans une ambiance chaleureuse, ainsi qu'un programme artistique varié proposant des prestations adaptées à tous les goûts. Les animations ont largement contribué à créer une atmosphère joyeuse et fédératrice, très appréciée par l'ensemble des convives.

Ce rendez-vous de fin d'année, vécu comme un temps fort du calendrier, s'est déroulé en présence de membres de la Municipalité. Les seniors se sont montrés unanimement ravis de pouvoir vivre ce moment festif ensemble, concluant l'année dans un esprit de convivialité et de bonne humeur.



Repas des seniors au Cirque de Corcelles-près-Payerne.

Pôle vivre ensemble

Médiation urbaine

Parallèlement à son travail de terrain, l'équipe de médiation urbaine a suivi en 2025 des formations de base dédiées à la médiation urbaine, et des séances d'intervision réunissant les deux équipes de médiation, celles de Payerne et d'Yverdon-les-Bains.

À partir d'octobre 2025, un travailleur social de proximité (TSP) a pris en charge la coordination de la médiation urbaine, en identifiant les forces déjà présentes et les aspects nécessitant un développement au sein de l'équipe. Son rôle l'a amené à gérer l'équipe, organiser les séances, planifier les missions et répondre aux situations rencontrées dans l'espace public. Il a également participé

au recrutement de nouvelles médiatrices et médiateurs, renforçant ainsi la dynamique du projet.

RailFair, marraines et parrains de gare

Le projet RailFair a suivi une évolution parallèle. Après avoir bénéficié de formations spécifiques, le TSP a commencé à coordonner les activités des marraines et parrains de gare dès l'automne 2025. Il a analysé les points forts et les besoins d'amélioration, tout en assurant la gestion opérationnelle du projet. En fin d'année, il a contribué au recrutement de nouveaux bénévoles, afin de renforcer la présence préventive et bienveillante en gare de Payerne.

Travail social de proximité (TSP)

Nouveau poste accepté au budget en décembre 2024, le travailleur social de proximité est entré en fonction le 18 août 2026. Il a parcouru les espaces publics de Payerne avec les assistants de sécurité publique afin de mieux connaître les lieux et en particulier ceux fréquentés par les jeunes. Ses observations complétées par des échanges avec les jeunes et des informations partagées par les partenaires lui ont permis d'identifier plusieurs problématiques : littering, nuisances sonores, usage risqué des trottinettes, inhalation de protoxyde d'azote, méconnaissance du centre socioculturel ainsi que certaines consommations d'alcool ou de cannabis. Malgré ces défis, il a constaté une jeunesse ouverte au dialogue et marquée par une grande diversité culturelle.

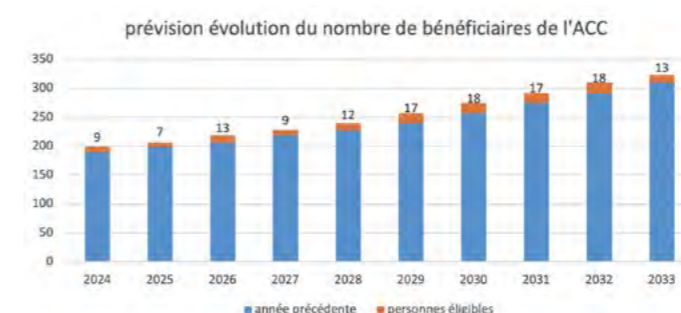


Les médiateurs urbains au centre-ville.

5.3 Aide Complémentaire Communale (ACC)

La Ville de Payerne assure un minimum vital aux habitantes et habitants en versant une aide complémentaire à plus de 190 personnes dont les revenus restent insuffisants malgré leurs propres efforts et des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'ARAS est en charge de l'identification des bénéficiaires et du contrôle des conditions d'octroi. Selon les chiffres dont dispose l'ARAS, il est possible d'estimer grossièrement l'évolution du nombre de bénéficiaire en anticipant le moment où des bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI atteindront les 10 ans d'établissement nécessaires pour en bénéficier.



5.4 Sécurité publique

S'agissant des missions générales de police, Payerne bénéficie de l'étroite collaboration qu'elle entretient avec la police cantonale ainsi que sur les interventions de ses agents. A ce titre, la Municipalité continue de renforcer ses liens institutionnels et opérationnels avec la police cantonale et a notamment proposé au Conseil Communal d'accepter de financer la densification de la policière sur le territoire communal. Elle permettra l'engagement, d'ici juin 2026, de 3 gendarmes-îlotiers uniquement dévolus à des interventions communales. Pour tous les enjeux sécuritaires ne mobilisant pas intrinsèquement de tâches policières, la Municipalité doit compter sur des partenaires civils et ses propres intervenantes et intervenants.

La loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB) opère un partage de compétences entre les communes et le canton. Si l'octroi des licences et le prononcé de mesures telles que la fermeture d'un établissement ou l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées appartient au Canton, la surveillance de l'activité économique des restaurants, hôtels ou discothèques relève de la compétence de la Municipalité. A ce titre, 45 établissements sont régulièrement contrôlés.

Afin d'assurer une présence régulière dans l'espace public et au contact de la population, le secteur effectue quotidiennement des contrôles et des patrouilles selon la répartition ci-dessous :

- proximité (dans les quartiers d'habitations et au centre-ville) : 1'854 heures ;
- écoles : 148 heures ;
- places de jeux : 25 heures ;
- gare : 37 heures ;
- contrôles établissements publics : 174 heures ;
- foires et marchés : 500 heures.

En 2025, 208 services ont par ailleurs été effectués de manière décalée (jusqu'à 20 h 30 ou 22 h 30) par une patrouille composée de 2 agents.

Concernant le contrôle des véhicules, les heures suivantes ont été enregistrées :

- contrôles de stationnement : 943 heures ;
- contrôles de circulation (riverains autorisés) : 91 heures.

De plus, 656 heures ont été effectuées dans le cadre de manifestations et des chantiers pour la pose de signalisations et la gestion du trafic.

Encaissements d'amendes et de taxes

Amendes	2025	2024
Nombre d'amendes d'ordre délivrées	10'656	13'082
Nombre d'amendes impayées transmises à l'Office des poursuites	630	515
Nombre d'amendes transmises à l'Office d'exécution des peines en cas de poursuites infructueuses ou de conductrice ou conducteur non-solvable	794	778
Somme encaissée	Fr. 565'863.21	608'690.13
Taxes de contrôle du stationnement		
Horodateurs	148'568.52	145'708.93
Macarons pendulaires	142'745.78	148'267.66
Macarons résidentes et résidents	123'055.75	118'019.77
Total	414'370.05	411'996.36
Encaissements divers		
Etalagistes, foires, marchés, patentes, patentes temporaires	21'285.—	Fr. 23'064.75
Divertissements, taxe spectacle et musique	63'290.90	Fr. 54'264.65
Notifications commandements de payer et divers	177'587.50	Fr. 98'490.—
Inhumations (permis d'inhumation/incinération et concessions)	35'485.—	Fr. 26'885.—
Total	297'648.40	Fr. 202'704.40
Commandements de payer notifiés	2'350	2'170
Établissements publics		
Permissions prolongation des heures	889	862
Total de taxes encaissées	22'890.—.	20'710.—
Lotos		
Autorisations accordées	16	15
Tombolas		
Autorisations accordées	11	8
Permis temporaires pour vente de boissons alcooliques délivrés	67	83
Demandes de manifestation traitées via le portail cantonal POCAMA	77	86
Licences de taxis		
Nombre de concessions avec usage accru du domaine public	5	5
Rapports résultant des compétences de la sécurité publique		
Dénonciations stationnement sur le domaine privé	702	729
Infractions au Règlement Communal de Police	48	54
Infractions élimination déchets	90	69
Total	840	852
Services funèbres		
Nombre d'annonces de décès traitées concernant des personnes décédées à Payerne et/ou inhumées au cimetière St-Jacques	215	195

Ces recettes présentent une part de variabilité liée à l'activité et aux comportements observés, ce qui en limite la prévisibilité à moyen terme.

6. Infrastructures, travaux publics et énergie



Chères lectrices, chers lecteurs,

En écrivant ces lignes, je me suis remémoré les dossiers de mon dicastère qui ont jalonné les années depuis 2021 et qui, en 2025, n'ont pu être terminés voire même débutés.

Il faut le dire, c'est pour moi contrariant de ne pas réussir à avancer à la vitesse souhaitée ou de ne pas trouver la solution idéale pour toutes et tous. 2025 n'a pas failli à cette règle.

Durant l'année dont vous examiner la gestion aujourd'hui, je me suis fortement penché sur la problématique des incivilités au niveau des déchets sauvages. Je n'ai pas trouvé la solution, mais existe-t-elle vraiment ?

Je pense que « OUI ». Il suffirait que chacune et chacun respecte ce qui est mis en place au niveau communal. Je dois probablement rêver mais lorsque je regarde ce qui est déposé illégalement dans notre cité, je me dis que tout pourrait simplement et sans effort être déposé à la déchetterie.

Un membre de l'Exécutif doit garder cette force qui permet d'avancer pour le bien de la collectivité et des générations futures. Cette force ne m'a pas quitté en 2025.

Cette année a aussi connu des moments de bonheur. Permettez-moi d'en citer un, le 15 octobre 2025, Kurshall de Berne :

L'obtention du titre de meilleur Pinot Noir de Suisse pour 2022, le Pinot Noir Tour Bertholod. Cela a été un moment exceptionnel. Bravo à toute l'équipe de la cave et de nos domaines qui ont permis ce magnifique résultat.

Vous le savez également, rien n'est réalisable sans une équipe à vos côtés. Je tiens ici à remercier les collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent avec moi.

Merci également à vous, chères et chers membres du Conseil Communal. Vous êtes un maillon important de la vie payernoise.

Avec mes meilleures salutations.

Jacques Henchoz, municipal

6.1 STEP, assainissement / déchetterie 2025 (2024)

Bilan général

En 2025, de par l'âge des installations qui mériteraient une grosse remise à niveau (assainissement des installations tous les ~15 ans), la STEP a subi des pannes conséquentes, occasionnant des frais non négligeables et imprévus. La STEP devant encore servir jusqu'en 2028 - 2029, date estimative de la mise en service de la future STEP de l'Epars, il est à prévoir une augmentation des interventions de réparation et de remplacement, et ainsi même des coûts d'exploitation en hausse.

Cette situation génère des charges d'exploitation supplémentaires à caractère non entièrement maîtrisable, liées à l'état des installations et aux contraintes techniques.

La base de dimensionnement et capacité de traitement de notre STEP en 2025 est la suivante :

- débit moyen journalier : 3'728 m³/jour (3'837 m³/jour) ;
- débit maximum de traitement : 1'080 m³/h ou 25'920 m³/jour ;
- capacité hydraulique maximale : 18'000 équivalents-habitants (EH) ;
- capacité biologique maximale : 13'125 EH ;
- charges d'entrées réelles : DCO moyenne 18'695 EH (16'937 EH) et DBO5 à 20'009 (16'044 EH) ;
- précipitations : 852.3 mm (968.3 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 908.7 mm (936.6 mm). Elles influencent le débit moyen (1 mm = 1 litre/m²).

Les principaux volumes traités à la STEP ont été les suivants.

	2025	2024
Quantité d'eau épurée	1'307'045 m ³	1'404'512 m ³
ou	env. 3'728 m ³ /jour	environ 3'837 m ³ /jour

soit 49.3 % (50.8 %) de la capacité maximale selon les charges calculées lors de la rénovation de 7'560 m³/jour.

	2025	2024
Quantité de boues digérées	8'119 m ³	12'945.4 m ³
ou	22.24 m ³ /j	35.37 m ³ /j

	2025	2024
Quantité de chlorure ferrique utilisée pour précipiter les phosphates contenus dans l'eau	106.54 t	144.22 t

Boues d'épuration

En 2025, ce sont 552 m³ (422 m³) de boues déshydratées à 32.30 % (33.40 %) de matière sèche qui ont été incinérées à la SAIDEF à Posieux.

Durant la même année, nous avons traité 200 m³ (200 m³) de boues liquides en provenance de la Commune de Trey.

Énergie

Le couplage chaleur-force (CCF) a produit :

	2025	2024
Production de biogaz	126'584 m ³	140'036 m ³
Courant produit par le CCF	147'192 kW	232'822 kW
Courant utilisé par le CCF	361'307 kW	224'094 kW
Courant acheté au réseau	505'174 kW	196'678 kW
Courant consommé total	3'325 kW	420'772 kW
Courant vendu au réseau	8'728 kW	8'728 kW

On constate que la production de biogaz en 2025 est inférieure de 10 % (+ 16.6 %) par rapport à l'année 2024, en raison de la défektivité des débitmètres à biogaz et de la perte de biogaz par les soupapes de sécurité lors d'une panne du CCF. Un dégât sur le moteur du CCF a entraîné son arrêt pendant 71 jours, jusqu'au remplacement du moteur. L'énergie électrique a dû intégralement être achetée sur le réseau durant cette période.

Prestations du service

Des analyses annuelles régulières sont exécutées en collaboration étroite avec le Laboratoire cantonal (12 analyses par le Canton et 12 par nos soins).

Événements particuliers

Cette année, la STEP a dû être arrêtée 4 fois (2) suite à d'importantes précipitations, soit le 6 janvier (14.5 lt/m²), le 25 octobre (22.2 lt/m²), le 2 novembre (43.5 lt/m²), le 24 novembre (16.5 lt/m²) ainsi qu'une fois à la suite d'un dysfonctionnement du tableau électrique du prétraitement le 30 novembre.

Taux de couverture du chapitre affecté (provision et prélèvement non compris)

- 2018 : 116 % ;
- 2019 : 118 % ;
- 2020 : 120 % ;
- 2021 : 128 % ;
- 2022 : 133 % ;
- 2023 : 123 % ;
- 2024 : 121 % ;

Pour 2025, le taux de couverture devrait être maintenu à 124 %.

6.2 Gestion des déchets

Gestion annuelle des déchets

Le tonnage global des déchets est en légère baisse, malgré une population en augmentation. Il représente :

	2025	2024
Ensemble des déchets traités	4'658.68 t	4'927.38 t
ou	432 kg/ hab	462.79 kg/ hab

Le tonnage global des déchets 2025 est donc en baisse de - 5.5 % (2.7 %).

Pour comparaison, la moyenne suisse est d'environ 670 kg/habitant. Si la Suisse est le troisième plus gros producteur de déchets en Europe, elle fait cependant partie des élèves modèles en matière de recyclage et de production d'humus.

Le tonnage des ordures ménagères a diminué d'environ - 2.63 % (3.68 %), alors que l'on constate une augmentation de la population en 2025.

L'évolution des volumes traités et des comportements d'usage influence directement l'équilibre financier du secteur, avec des effets parfois difficiles à anticiper.

Ordures ménagères et matériaux incinérés

Le tonnage des ordures ménagères, collectées par une entreprise privée, et les déchets incinérés à la SAIDEF ou à la CRIDEC, sont en légère diminution par rapport aux valeurs des dernières années.

Dans le détail, les déchets incinérés représentent :

	2025	2024
Ordures ménagères	2'088.92 t	2'145.27 t
Déchets en matière plastique (partiel)	90.96 t	83.98 t
Déchets de balayage	99.36 t	105.98 t
Total	2'279.24 t	2'335.23 t
	211.37 kg/hab	219.33 kg/hab

Concernant les sacs poubelles, pour les ordures ménagères, il est à relever que des contrôles de sacs non conformes sur la voie publique et dans les conteneurs enterrés (Molok) se font régulièrement.

En 2025, 99 (82) dénonciations ont été envoyées. En règle générale, cela débouche sur une amende, conformément à la réglementation communale.

Dans le détail, il s'agit d' :

- avertissements ou classés sans suite car adresse valable introuvable : 2 (6) ;
- amendes pour dépôt de sacs officiels en dehors des horaires de ramassage : 36 (4) ;
- amendes pour dépôt de journaux et publicités dans une poubelle publique : 4 (5) ;
- amendes pour dépôt de sacs non-officiels ou divers : 40 (34) ;

- amendes pour autres infractions : 10 (21) ;
- amendes d'ordre pour mégots, urine ou crachats au sol : 7 (12).

Il est à relever que depuis l'introduction systématique des contrôles des sacs non conformes par le secteur de l'Entretien du domaine public et les sanctions infligées, on constate une amélioration globale de la situation en ville.

Matériaux inertes déposés en décharge

Le tonnage des matières transportées en décharge est en légère augmentation et représente :

	2025	2024
Matériaux inertes non recyclables	184.12 t	247.00 t
Déchets de balayage	13.50 t	14.26 t
Total	197.62	261.26
	18.33 kg/hab	24.54 kg/hab

Papier - carton (recyclé)

Les papiers-journaux sont récupérés et revalorisés par des entreprises spécialisées. Leur coût de traitement varie en fonction de l'offre et de la demande.

Dans le détail, les papiers/cartons évacués et revalorisés représentent :

	2025	2024
Papier ordinaire et carton	394.00 t	396.29 t
Ramassage trimestriel du papier et journaux	8.87 t	8.00 t
Total	402.87 t	404.29 t
	37.36 kg/hab	37.97 kg/hab

D'une manière générale, le taux de recyclage du papier/carton est en légère baisse de - 0.35 % (- 2.63 %).

Verre (recyclé)

Le verre récupéré a été acheminé en 2025, à VetroSwiss.

Dans le détail, le verre récupéré représente :

	2025	2024
Verre mélangé (benne et containers en ville)	62.66 t	41.50 t
Verre blanc	83.15 t	90.37 t
Verre brun	49.66 t	54.35 t
Verre vert	93.80 t	104.50 t
Total	289.27 t	290.72 t
	26.83 kg/hab	27.30 kg/hab

Le tonnage total de recyclage du verre est en légère baisse de - 0.50 % (- 1.48 %). Rapporté par habitant, on constate également une diminution de - 1.72 % (- 2.12 %).

Autres matériaux recyclés

	Évacuation	2025	2024
Objets encombrants non métalliques	Récupérateur	74.68 t	79.24 t
Matières organiques	Compostière	659.77 t	820.35 t
Bois	Récupérateur	327.92 t	323.05 t
Ferraille	Récupérateur	100.70 t	106.51 t
Cuivre	Récupérateur	0 t	0 t
Fer blanc et aluminium	Récupérateur	24.39 t	20.57 t
Objets encombrants métalliques	Récupérateur	47.84 t	46.30 t
TV	Récupérateur	3.38 t	6.11 t
Flaconnage bouteilles plastiques	Récupérateur	14.55 t	13.04 t
Capsules Nespresso	Récupérateur	8.01 t	6.09 t
Huiles minérales et végétales	Cridec	5.56 t	6.72 t
Déchets en matière plastique	Récupérateur	90.96 t	83.98 t
PET	Récupérateur Déchetterie	35.56 t	34.65 t
Fils, câbles	Récupérateur	3.64 t	4.55 t
Piles batteries-accumulateurs		4.53 t	6.60 t
Briques à boisson	Récupérateur	2.75 t	2.75 t
Vêtements usagés	Récupérateur	85.36 t	75.38 t
Total		1'489.66 t	1'635.89 t
Recyclage de l'aluminium, matériaux non-pesés.		138.15 kg/hab	153.65 kg/hab

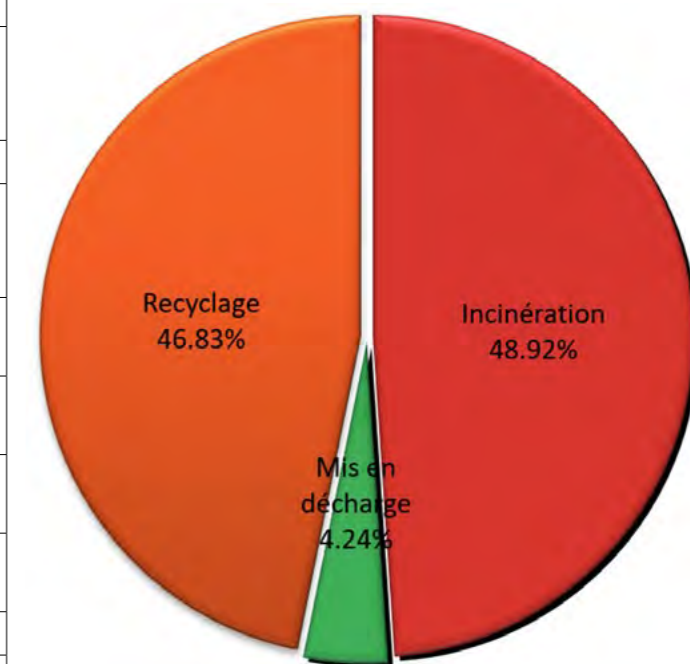
L'électroménager et l'informatique, non-pesés, ont représentés 212 (209) palettes, plus 280 (221) frigos, qui ont été valorisés au travers de différentes filières de recyclage.

Filières de traitement des déchets

Dans le détail, la proportion des déchets représente :

	2025	2024
Déchets incinérés	211.37 kg/hab (48.92 %)	219.33 kg/hab (47.39 %)
Déchets mis en décharge	18.33 kg/hab (4.24 %)	24.54 kg/hab (5.30 %)
Déchets recyclés	202.34 kg/hab (46.83 %)	218.92 kg/hab (47.30 %)
Total	432.04 kg/hab	462.79 kg/hab

La part de recyclage a augmenté légèrement, après une année de baisse. Elle se situe aujourd'hui toujours un peu en dessous de la moyenne suisse (~ 50 %).



Vente de sacs, ramassage des containers

	2025	2024	2023	2022
rouleaux de 10 sacs de 17 litres	7'290	6'480	6'900	6'210
rouleaux de 10 sacs de 35 litres	16'710	16'320	15'570	16'800
rouleaux de 10 sacs de 60 litres	1'392	1'056	936	936
rouleaux de 5 sacs de 110 litres	2'260	2'140	1'420	1'500

Volume des déchets récupérés au moyen des sacs officiels jaunes :

- 2019 : 7'895 m³ ;
- 2020 : 8'166 m³ ;
- 2021 : 8'545 m³ ;

- 2022 : 8'322 m³ ;
- 2023 : 7'965 m³ ;
- 2024 : 8'624 m³ ;
- 2025 : 9'166 m³.

Le volume moyen de sacs à ordures par habitant est d'environ 16.36 l/hab/semaine (15.58 l/hab/semaine), ce qui représente une dépense de l'ordre de Fr. 50.05 hab/an. (Fr. 46.25).

Poids moyen du sac :

- 17 l environ 3.87 kg (4.23) ;
- 35 l environ 7.98 kg (8.71) ;
- 60 l environ 13.67 kg (14.93) ;
- 110 l environ 25.07 kg (27.36).

On constate une légère diminution du poids par sac, qui se traduit par une plus grande vente de sacs.

De plus, 209 (203) rouleaux de 35 l ont été distribués aux familles de 3 enfants et plus, à titre de mesures d'accompagnement.

Accès à la déchetterie, préavis n° 16/2022

Le préavis n° 16/2022, adopté par le Conseil communal, présente l'état d'avancement suivant :

- mise en service d'une déchetterie mobile, réalisée en décembre 2022 ;
- mise en service d'une ressourcerie, réalisée au printemps 2023 ;
- mise en service de la gestion des accès au moyen de barrières automatique, en octobre 2024 ;
- installation de conteneurs type Molok au centre-ville, mises à l'enquête publique et installations en cours (~ 75 %), la totalité des conteneurs sera installée à fin 2027.

Déchetterie mobile

Ce service étant hautement apprécié de la population, la Municipalité a mis en service en janvier 2025 la déchetterie mobile communale. Neuf sites sont desservis.

Ainsi, les déchets récoltés sont amenés à la déchetterie communale pour évacuation. Les ristournes sur les matériaux recyclables sont de ce fait au bénéfice de la Commune, et non plus d'un prestataire externe.

Avec l'achat de la déchetterie mobile en 2025, les coûts d'exploitation sont restés identiques à 2024. Par la suite, les coûts d'exploitation baisseront notablement,

le service étant effectué par le secteur de l'Entretien du domaine public.

En 2025, ce sont plus de 80 tonnes de déchets qui ont été collectés (estimation selon volumes traités).

Action Ville propre

Deux campagnes de ramassage de déchets en ville et environs ont été initiées en 2025, aux périodes suivantes :

- au mois de mai, juin et décembre, des actions regroupant les écoles et associations de Payerne ont eu lieu. Au total, 225 personnes ont participé à ces actions ;
- le 29 mars a eu lieu la journée ouverte à la population de Payerne, lors de laquelle plus d'une vingtaine de personnes ont participé à cette action de ramassage.

Taux de couverture du chapitre affecté

- 2018 : 115 % ;
- 2019 : 99 % ;
- 2020 : 84 % ;
- 2021 : 93 % ;
- 2022 : 93 % ;
- 2023 : 91% ;
- 2023 : 91%.

Pour 2025, le taux de couverture devrait être de 93 %.

Conformément aux financements décrits dans le préavis n°16/2022, une augmentation de la taxe forfaitaire de Fr. 100.— à Fr. 110.— a eu lieu en 2025.

Avec la révision de la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) et de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), dont l'entrée en vigueur est prévue pour le printemps 2027, le règlement communal sur la gestion des déchets devra être revu.

6.3 Eaux

Pluie

En 2025, les précipitations ont été de 852.3 mm (968.3 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 908.7 mm (936.6 mm). Elles influencent le débit moyen (1 mm = 1 litre/m²).

Neige

Total des chutes de neige cumulées : 5 cm (5 cm), issu des relevés de Météo Suisse.

Ressources en eau

Sources	2025		2024	
	en m ³	en %	en m ³	en %
Planche au Loup (Aches – Bretonnière – Praz Chevrey – Verschez-Savary – Creux-de-Nervaux)	356'744	-7.9	387'192	+ 23.3
Turbidité, nettoyage, etc.	4'179	323.4	987	- 80.1

Ces dernières années, on a constaté un abaissement généralisé des ressources de nos captages, dû principalement à des saisons plus sèches et à des épisodes pluvieux souvent intenses, mais insuffisamment longs pour pénétrer dans le sol et alimenter les nappes. On constate pour 2025 une diminution d'eau d'environ 8 % par rapport à 2024.

Dans le même temps, les rejets ont fortement augmenté en 2025 (323 %), indiquant une diminution nette de la qualité de l'eau (turbidité), allant de pair avec une diminution globale de la ressource en eau. La typologie des pluies explique en majeure partie ce résultat négatif.

Aujourd'hui, l'ensemble de nos captages représente environ 29 % de l'approvisionnement annuel total.

Évolution des débits aux captages Les Aches

Débits	2025		2024	
	en m ³	en m ³	en %	
Consommation	340	60	+ 466.7	
Rejet	133'853	150'756	- 11.2	

Les débits indiqués dans le tableau ci-dessus représentent uniquement des débits créés lors des jaugeages et étalonnages effectués lors de nos prestations d'autocontrôle.

Il apparaît peu probable à futur que les assainir à l'identique soit la solution. Le niveau actuel de la nappe se tarit en effet de plus en plus, sans compter la problématique des drains affaissés, à grande profondeur (~6m). Leur réfection intégrale représenterait également un coût prohibitif, car situés intégralement en forêt. Après avoir procédé à des investigations par un hydrogéologue et un sourcier, il semblerait que de plus grandes quantités d'eau (~200 litres/minute) se trouvent à grandes profondeurs. Le projet de réalisation de deux puits de pompage a été reporté pour l'instant, l'accent étant mis sur la recherche d'une ressource de plus grande importance.

Ainsi, un nouveau site se précise à Fétigny, suite à une campagne de forages de reconnaissance. De nouveaux essais de pompage ont été réalisés à l'automne 2025, révélant un débit de pompage de l'ordre de 700 litres/minute, limité par le diamètre des forages de reconnaissance. Une modélisation établie par l'hydrogéologue laisse entrevoir une capacité de pompage maximum d'environ 1'500 litres/minute. L'étape suivante est de confirmer ce débit par la réalisation d'un nouveau forage, de plus grand diamètre cette fois. Cette ressource participerait à assurer l'eau de secours, en parallèle du projet de raccordement au lac de Neuchâtel déjà en cours. La sécurité d'alimentation nécessaire en cas de crise (obligation en tant que distributeur d'eau) serait alors assurée.

Évolution des débits au captage La Bretonnière

Débits	2025		2024	
	en m ³	en m ³	en %	
Consommation	108'404	119'905	- 9.6	
Rejet	1'692	4'464	- 62.1	

On constate que l'approvisionnement du captage « La Bretonnière » est en baisse en 2025, suivant la tendance de ces dernières années.

Évolution des débits au captage Les Bohémiens

Débits	2025		2024	
	en m ³	en m ³	en %	
Consommation	49'000	51'401	- 4.7	
Rejet	601	710	- 15.3	

On constate que l’approvisionnement du captage « Les Bohémiens » est en baisse en 2025, suivant la tendance de ces dernières années.

Évolution des débits au captage Praz Chevrey – Vers-chez-Savary – Creux-de-Nervaux

Débits	2025		2024	
	en m ³	en m ³	en m ³	en %
Praz Chevrey	39'515	43'818		- 9.8
Vers-chez-Savary	8'773	12'022		- 27.0
Creux-de-Nervaux	150'712	159'987		- 5.8
Consommation	199'000	215'827		- 7.8

On constate que l’approvisionnement de ces captages (pompages) est en baisse en 2025, après une augmentation en 2024. De manière générale, ces dernières années les débits sont plutôt à la baisse.

Il n’y a aucun rejet possible.

Évolution des débits aux pompages

Pompage	2025		2024	
	en m ³	en %	en m ³	en %
L’Entente, Montagny	681	0.06	1'449	3.2
La Vernaz, Corcelles	875'965	71.0	690'541	67.8
Total	876'646	71.0	691'990	71.0

Approvisionnement d’eau total pour 2025 : 1'233'390 m³ (1'079'183 m³).

Déduction faite de l’eau vendue à la Commune de Fétigny, soit 83'531 m³ (80'090 m³), ainsi que les 127'333 m³ (96'268 m³) vendus à l’Aérodrome, la consommation journalière de notre Commune pour 2025 s’est élevée à environ 260 l/hab/j (233 l/hab/j), y compris l’utilisation pour l’industrie, l’agriculture, les fontaines ainsi que les pertes du réseau.

L’apport des sources a diminué en 2025 contribuant pour 29 % (35 %) de nos besoins. L’approvisionnement des ressources de Montagny, appartenant à l’Entente, est marginal et ne couvre pas 0.1 % (0.2 %) de notre approvisionnement. Pour rappel, l’Entente intercommunale avec Montagny a été dissoute au 31 décembre 2024. En 2025, période de transition, Payerne s’est encore occupé de l’autocontrôle, prestations financées par Montagny. Les seuls débits d’eau soutirés sont ceux de renouvellement d’eau dans la conduite reliant les réservoirs.

Le puits de la Vernaz à Corcelles-près-Payerne, couvre le 71 % (64 %) de nos besoins. Nous privilégions bien entendu, dans la mesure du possible, l’eau de nos sources avant de devoir acheter une eau ayant dû être pompée.

Suite aux différentes campagnes d’écoute de réseau et de recherche de fuites, et par comparaison des volumes d’eau d’approvisionnement et de facturation, on peut estimer sur l’ensemble du réseau de distribution d’eau communal un taux de fuite d’environ 10 %, stable pour 2025. Ne sont pas comprises les eaux de construction, de traitement, des fontaines, etc. La moyenne suisse est d’environ 13 - 15 %. A l’avenir, avec un prix de l’eau en augmentation (traitement, pompage, raccordement sur un autre distributeur), il deviendra de plus en plus important de pouvoir surveiller le réseau de distribution de manière à identifier et réparer rapidement les fuites, évitant également ainsi au maximum les risques de ruptures brutales des conduites.

Suite à l’écoute permanente de l’ensemble du réseau l’année dernière, il a été possible de détecter rapidement 21 fuites, grandes ou petites. Un effet préventif est constaté, car le secteur des eaux a pu intervenir sur des conduites fortement abîmées et avant leur rupture, évitant ainsi d’importants coûts de remise en état des chaussées.

Extensions ou remplacements de conduites dans le réseau

En plus des contrôles techniques et sanitaires des captages, chambres de visite et réservoirs, le personnel du secteur a effectué les travaux suivants :

- installation d’une conduite d’eau à la route de Corcelles ;
- remplacement de conduites d’eau à la rue Derrière la Tour et rue de la Tour ;
- remplacement d’une conduite d’eau à la Grand’Rue (étape 1).



Travaux centre-ville.

Chlorothalonil

Le Tribunal fédéral ayant en 2024 débouté Syngenta au niveau de la communication sur le chlorothalonil, et conformément aux exigences cantonales et fédérales, un avant-projet d’usine de traitement a été lancé en 2025 par l’AIEPV.

Défense incendie

Le nombre de bornes hydrantes est stable et s’élève à 382 unités (381). Plus aucune hydrante souterraine ne se trouve sur le réseau communal. Toutes les bornes hydrantes sont contrôlées, repeintes et, si besoin, réparées ou remplacées.

Entretien du réseau

Notre réseau d’eau (diamètre entre 100 et 300 mm) a une longueur totale d’environ 88'200 m. Cette longueur comprend les conduites pression communales (82'200 m), ainsi que les conduites gravitaires des captages (6'000 m).

La campagne de contrôle et de réfection des vannes de chaussées a été poursuivie durant l’année 2025 avec 1'330 (1'225) vannes contrôlées. Notre réseau ne compte pas moins de 3'350 (3'336) vannes de réseau ou de branchements privés.

Compteurs

Les nouvelles constructions ont nécessité la pose de 26 (18) compteurs.

Par ailleurs, la démolition ou l’inoccupation de divers bâtiments a occasionné la dépose de 4 (2) compteurs. Dans le cadre de l’échange périodique destiné à maintenir un parc ne dépassant pas 16 ans d’âge, 103 (94) compteurs ont été changés. Actuellement, 1'933 (1'911) compteurs sont installés sur le réseau de Payerne, y compris sur les bâtiments communaux et postes d’arrosage. Tous possèdent aujourd’hui une installation de relevé à distance.

Lors de l’échange périodique des compteurs, chaque installation est contrôlée et remise en conformité si nécessaire. De plus, des contrôles sont fait chaque année pour vérifier le maintien de la conformité. En 2025, ce sont 435 (415) contrôles d’installation qui ont été réalisés.

Recherches d’eau

Afin de garantir à futur un approvisionnement en eau de qualité et en grande quantité (eau de secours), les projets suivants ont été suivis.

Suite aux forages de reconnaissance et essais de pompage effectués sur la Commune de Fétigny, il est prévu de poursuivre les investigations par la réalisation d’un forage de plus grand diamètre, permettant de solliciter la nappe jusqu’à son maximum.

Avec le projet d’implantation de la Micarna sur le site AgriCo à Saint-Aubin, il est prévu que l’AIEPV vende dans un premier temps de l’eau (~ 10 ans), puis reprenne par la suite les infrastructures qui auront été réalisées ce qui lui assurera en retour l’approvisionnement en eau de secours qui fait encore défaut aujourd’hui. Les volumes de stockage et défense incendie aux réservoirs seront également optimisés. L’usine de traitement de l’eau est intégrée au projet global. Des oppositions au projet nécessitant encore d’être traitées, le conseil intercommunal de l’AIEPV devrait se déterminer sur la suite de ce projet en 2026.

Taux de couverture du chapitre affecté

- 2018 : 108 % ;
- 2019 : 93 % ;
- 2020 : 112 % ;
- 2021 : 104 % ;
- 2022 : 115 % ;
- 2023 : 113 % ;
- 2024 : 111 %.

Pour 2025, le taux de couverture devrait être de 120 %.

Le financement de ce secteur repose en partie sur des mécanismes spécifiques, dont la mobilisation contribue à l’équilibre des comptes sans constituer une ressource structurelle.

6.4 Entretien du domaine public

Le secteur réalise des tâches courantes dans son domaines de compétence ainsi que périodiquement pour les autres services.

Les besoins d’entretien génèrent des charges récurrentes, nécessitant une priorisation continue des interventions en fonction des ressources disponibles.

Tâches particulières effectuées

- mise en place et gestion de la déchetterie mobile ;
- curage de la totalité du fossé Neuf ;
- mise à niveau des bordures de routes ;
- gestion des barrages des castors ;
- mise en place de drainage au ruisseau de Vers-Chez-Perrin ;
- entretien des chemins AF.

Reprise du secteur Assainissement

Depuis décembre 2024, le secteur a repris la gestion du secteur Assainissement. En effet, avec le départ à la retraite de son chef de secteur, et la prochaine mise hors service de la STEP communale (remplacée par la STEP intercantonale de l'Eparsse). Il faisait sens de regrouper sous une même gestion l'entretien du domaine public, la déchetterie communale et l'entretien du réseau d'assainissement. La gestion de la STEP actuelle est quant à elle assurée par la future responsable de la STEP de l'Eparsse.

6.5 Domaines

Durant l'année 2025, plusieurs baux agricoles (terres communales) ont été réattribués à des agricultrices et agriculteurs payernois.

6.6 Forêts

Un bail à ferme pour biens-fonds forestiers lie la Commune de Payerne (107 ha) au Groupement Forestier Broye-Vully. Les travaux forestiers non prévus dans le bail sont effectués par le personnel communal et se rapportent aux soins des plantations et à l'entretien des chemins et des lisières. Une attention particulière est portée sur l'accessibilité des forêts pour les activités en plein air.

Moment agréable et apprécié, les jeunes enfants et leurs parents ont participé en fin d'année à la 51^e plantation de « L'arbre des 7 ans » qui s'est déroulée au hameau de Vers-chez-Perrin, secteur de la « Planche au Loup ». Ce sont ainsi de jeunes plants qui ont été mis en terre après que le garde-forestier ait donné les informations d'usage sur l'art de planter un arbre.

6.7 Cours d'eau

La surveillance et l'entretien des ruisseaux et fossés sont assurés par le personnel communal. Les travaux de curage des fossés et de vidange des dessableurs, de fauchage des berges et de stabilisation des rives font l'objet d'un décompte annuel. Ils sont subventionnés à raison de 60 % par le Département de l'environnement et de la sécurité, Direction Générale de l'Environnement (DGE).

Depuis le milieu de l'année 2016, le castor a fait une apparition remarquable sur le territoire, occasionnant des dommages dans et aux abords des cours d'eau, ainsi qu'aux ouvrages de drainage et aux cultures. Pour assurer le débit des cours d'eau, nous intervenons régulièrement,

avec l'accord des milieux de la faune, pour démonter les barrages. Ces prestations sont subventionnées à raison de 40 % par la DGE depuis 2025 (60 % auparavant). Jusqu'à fin 2023, nous avons également bénéficié de 35 % supplémentaires de la DGE Biodiv (subvention complémentaire sur 5 ans, soit de 2018 à 2023).

6.8 Caves et vignoble

Viticulture

L'année viticole 2025 s'est révélée globalement très favorable. Jusqu'au mois de septembre, toutes les conditions étaient réunies pour un millésime idéal. Un climat sec et ensoleillé a permis à la vigne de se développer dans des conditions optimales tout au long du printemps et de l'été.

La situation s'est toutefois compliquée à l'arrivée de l'automne, marqué par des précipitations abondantes. Ces conditions ont nécessité une vigilance accrue face au développement de la pourriture grise. Il a également fallu s'adapter en planifiant les vendanges durant les périodes d'accalmie, afin d'éviter de récolter sous la pluie.

Malgré ces contraintes, la qualité de la récolte reste excellente. Les vendanges ont débuté le 3 septembre pour s'achever le 2 octobre. Le rendement global est légèrement supérieur à celui de 2024. La production de chasselas a notamment augmenté, avec 3'400 litres supplémentaires par rapport à l'année précédente, qui était déjà particulièrement généreuse. En revanche, la quantité de vin rouge est en légère diminution.

Récolte 2025

Chasselas	Tour Bertholod	10'600	litres
	Château Montagny	23'500	litres
	Grand Champ Vieilles Vignes	4'300	litres
	Treize Vents	1'000	litres
		39'400	litres
Pinot Gris		635	litres
Sauvignon blanc		1'500	litres
Viognier		900	litres
Savagnin blanc		1'100	litres
Rosé de Gamay		1'600	litres
Pinot Noir		6'700	litres
Pinot Noir	Tour Bertholod	900	litres
Gamaret & Garanoir		3'500	litres
Merlot		2'400	litres
Cabernet Sauvignon		600	litres
Récolte Totale		59'235	litres

Œnologie

En cave, nous privilégions la continuité dans notre travail. De nombreux essais ont une nouvelle fois été menés afin d'apporter davantage de structure et de potentiel à nos vins. Parmi ces expérimentations, les macérations pelliculaires sur les vins blancs ainsi que les fermentations en grappes entières pour les vins rouges occupent une place centrale.

La réduction des intrants œnologiques constitue également une priorité majeure. Désormais, seuls les levures, nécessaires à la fermentation, et le soufre, utilisé pour la stabilisation, sont employés. Ce sont les deux uniques produits œnologiques que nous utilisons.

Par ailleurs, nous poursuivons nos recherches sur les contenants, en observant l'influence de chacun sur l'évolution des vins. Cuves en inox, œufs en béton et barriques de 300 litres sont ainsi utilisés selon les cuvées, afin de mieux comprendre et valoriser les spécificités de chaque vin.

Médailles 2025

4 chasselas ont reçu le Label Or Terravin :

- Mondial du Chasselas :
 - Or avec le Treize-Vents
 - Argent avec le Château Montagny
- Mondial des Merlots :
 - Argent avec le Partisseur Rouge
- Grand Prix du Vin Suisse :
 - Or avec Partisseur Blanc, Pinot Noir Tour Bertholod, Gamaret & Garanoir, Partisseur Rouge
 - Argent avec Pinot Gris et Merlot

A noter que le Partisseur Blanc et le Pinot Noir Tour Bertholod étaient sélectionnés pour la grande finale des 6 meilleurs vins de leur catégorie. Le Partisseur a fini aux places 4 à 6 et le Pinot Noir Tour Bertholod a été sacré meilleur Pinot Noir de Suisse.

Résultat financier

Le graphique met en évidence une nette progression du chiffre d'affaires, avec une hausse de 10.5 %. Ce résultat est particulièrement remarquable au regard de la conjoncture actuelle du marché du vin suisse. Nous évoluons ainsi à contre-courant de la tendance observée chez de nombreux vigneron suisses, ce qui confirme la pertinence de notre approche et la nécessité de la poursuivre.

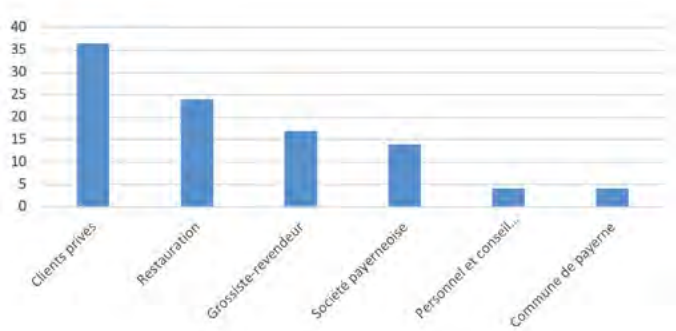
Dans cette optique, il est essentiel de maintenir en priorité une production de vins de haute qualité, tout en restant proches de notre clientèle et en poursuivant une présence active sur l'ensemble de nos canaux de vente.

La répartition entre les différents secteurs de vente demeure très équilibrée. Par rapport à 2024, on observe un recul de la restauration (- 6 %), compensé par la progression du segment des sociétés (+ 4 %). Cette évolution s'explique notamment par une baisse de la fréquentation et de la consommation de vin dans la restauration, tandis que les ventes organisées par des entreprises sont de plus en plus nombreuses.

Pour le reste, la situation reste globalement stable. Nous bénéficions ainsi d'une diversification solide, avec une présence bien répartie sur plusieurs canaux de distribution.

% des ventes par catégorie de clientèle	
Clientèle privée	37
Restauration	24
Grossiste-revendeurs	17
Sociétés payernoises	14
Personnel et Conseil communal	4
Commune de Payerne	4

Répartition des ventes par catégorie de clientèle



7. Urbanisme, mobilité et environnement



L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement ou une avancée significative de divers projets stratégiques visant à façonner l'avenir de Payerne à court et moyen termes.

Dans cette perspective, nous avons élaboré, en collaboration avec les acteurs concernés, une vision de la mobilité qui intègre l'ensemble des modes de déplacement sur le territoire payernois et ses Hameaux, et s'étend sur une période de quinze ans.

Cette initiative est essentielle pour accompagner la croissance de notre ville tout en répondant aux évolutions des besoins de ses habitantes et habitants. Elle vise à améliorer la qualité de vie de notre communauté en offrant un choix diversifié de modes de transport, adaptés aux attentes de chaque citoyenne et citoyen.

Concrètement, cette vision se matérialise par un schéma directeur des mobilités, qui définit les lignes directrices de la stratégie de mobilité de Payerne. Il recense à ce jour une cinquantaine de projets qui seront réalisés durant les quinze prochaines années. Il est le résultat d'une analyse approfondie et d'échanges multiples avec la population, les conseillères et conseillers communaux garantissant ainsi que les aspirations de nos concitoyennes et concitoyens soient intégrées dans notre démarche.

Par ailleurs, en matière d'aménagement du territoire, je souhaite mettre en avant la première ébauche du futur règlement du Plan d'Affectation communal, fruit de plus de deux ans de travail avec nos différents partenaires. Bien que la procédure pour l'adoption de ce règlement soit encore en cours, il constitue un outil fondamental qui permet d'anticiper et de répondre aux enjeux actuels et futurs en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de transition écologique.

Nous sommes résolument engagés à poursuivre ces initiatives, qui contribueront à bâtir un avenir durable et harmonieux pour Payerne. Nous remercions l'ensemble des acteurs impliqués pour leur collaboration et leur engagement en faveur d'un développement harmonieux de notre Ville.

Cette édition du rapport de gestion marque la fin de la législature, et je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes avec qui nous avons débattu de notre Ville, de ses enjeux, de ses atouts et des attentes de la population. Votre engagement et vos contributions ont été essentiels pour façonner notre cadre de vie futur.

Je souhaite également remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale et plus particulièrement du service Urbanisme, mobilité, environnement. Grâce à leurs compétences et à leur dévouement, nous avons pu faire avancer de nombreux projets qui bénéficieront à notre population à court, moyen et long terme.

Monique Picinali, municipale

7.1 Urbanisme et aménagement du territoire

Outre l'exécution des tâches courantes, le service a procédé principalement :

Planifications

- au suivi du processus de planification du Plan Directeur régional (PDR), y compris la sauvegarde des intérêts de la Commune dans les négociations quant au redimensionnement des surfaces d'activité ;
- au suivi du processus du PACom avec les mandataires et la commission technique (préavis n° 10/2022) en parallèle du PDR ainsi que des projets de Plans d'Affectations récents ;
- au suivi du processus du Plan d'Affectation cantonal pour la future école professionnelle à la Maladaire, notamment les oppositions traitées par le Conseil d'Etat ;
- à la poursuite des négociations menées dans le cadre du PA Général Guisan notamment en matière de servitudes et conventions avec les différents partenaires ;
- au suivi de la révision du Plan d'Extension Partiel (PEP) des Invuardes en vue de l'agrandissement de l'HIB ;
- à la mise à l'enquête publique complémentaire du PA Hameaux et l'établissement du préavis qui sera soumis au Conseil communal en 2026 ;
- au lancement, avec le service des Bâtiments, du changement d'affectation pour la future zone sportive communale ;
- au suivi de la révision du PA du Golf des Invuardes initiée par le propriétaire.

Projets

- au suivi et développement des enjeux et du projet de requalification du centre-ville avec les mandataires ;
- au suivi de la réalisation du parc Aimée Rapin ;
- à l'établissement du préavis du crédit d'étude pour la renaturation de la Broye dans le secteur des Rammes ;
- à la finalisation de la pré-étude pour la requalification pour la plateforme multimodale de la gare (préavis n° 31/2022 ;
- à la finalisation de la réalisation de la passerelle des Rammes ;
- à l'étude de faisabilité pour un parking souterrain et en surface au centre-ville ;
- à la poursuite de l'étude de faisabilité des diverses mesures d'accompagnement en vue de l'implantation

de l'Ecole professionnelle sur le site de la Maladaire (passage inférieur, requalification de la Promenade de la Maladaire en termes de mobilité) ;

- à l'accompagnement de promotions foncières sur le site d'aéropôle et sur le territoire payernois en étroite collaboration avec la COREB.

Enquêtes publiques de projets d'importance

- à la mise à l'enquête publique des projets de construction aux Rives de la Broye ;
- à la mise à l'enquête publique du projet du futur EMS porté par FOREMS.

Aéropôle

- à l'accompagnement technique d'implantation de potentiels prospects sur Aéropôle I et II ;
- au projet de l'intégration de surfaces écologiques de compensation et de surfaces de compensation PSIA sur Aéropôle I et II.

7.2 Police des constructions

Durant l'année 2025, le secteur de la Police des constructions a reçu et analysé 98 dossiers d'enquête (79 en 2024 / + 24 %).

- 80(65/+23%)dossiersontétémisàl'enquêtepublique;
- 9 (5 / + 80 %) dossiers ont été dispensés d'enquête publique selon l'article 72d RLATC (enquête administrative) ;
- 84 (77 / + 9 %) permis de construire ont été délivrés.

Les oppositions de 26 dossiers ont été traitées par la Municipalité ou sont encore en cours de traitement.

De plus, la Municipalité a délivré :

- 72 (45 / + 60 %) autorisations de construire par le biais d'une procédure municipale simplifiée ;
- 26(67/-62%)autorisationspourlaposedeprocédésde réclame (enseignes, décors, etc.) ou teintes de façades ;
- 37 (55 / - 33 %) annonces d'installation de panneaux solaires ;
- 4 (17 / - 77 %) annonces de pose de PAC (air-eau) selon procédure simplifiée.

Au total, ce sont près de 312 (317 / - 2 %) autorisations qui ont été traitées par le secteur de la Police des constructions et délivrées par l'Autorité, soit environ 6 par semaine.

Il est à souligner également que 50 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés durant l'année 2025.

La Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage (CUAP) s'est réunie une fois durant l'année 2025 durant laquelle, cinq projets ont été évalués.

Cinq autres projets spécifiques ont fait l'objet d'un suivi par un ou plusieurs membres de la CUAP (hors séances ordinaires).

Via la plateforme Viageo de diffusion de géodonnées, 108 demandes ont été traitées durant l'année 2025.

7.3 Mobilité

Bus urbain

L'extension de la ligne 1 de bus urbain vers Fétigny et la mise en service de la seconde ligne sont effectifs depuis l'inauguration de cette dernière en date du 31 mars 2025.

Masterplan centre-ville

Le service poursuit son travail sur le projet avec le bureau lauréat et ses mandataires ainsi que les services communaux concernés. Parmi les thèmes approfondis, la mobilité occupe un rôle central. Ainsi, un masterplan prenant en compte un périmètre élargi afin d'avoir une vue globale sur le périmètre centre-ville et l'imbrication entre les différents projets connus a été établi.

Cette réflexion a mené à un projet de modification du schéma de circulation qui permettra de limiter le trafic de transit sur la Grand'Rue, tout en conservant son accessibilité. Cette modification sera mise à l'enquête publique en parallèle du projet de requalification du centre-ville.

Sécurisation du carrefour Z.I. Champ Cheval / Vy des Charettes

Une mise à l'enquête publique a été publiée le 4 mars 2025. Pour le remplacement de la signalisation verticale et des marquages au sol des cédez le passage par la mise en place de deux STOP aux extrémités de la route communale (DP 520).

Une mesure complémentaire est en cours sur la parcelle RF 2259. L'accès vers les cases de stationnement visiteurs sera corrigé par l'inversion de l'angle d'accès, ceci afin de limiter l'empiètement sur le domaine public lors des manœuvres d'accès vers lesdites cases. Une de celles-ci sera déplacée et la végétation taillée pour des raisons de visibilité.

Mesures sur la route de La Foule et au centre du village de Vers-chez-Perrin

Une mise à l'enquête publique a été effectuée le 4 mars 2025 pour la sécurisation du centre du village. Il a été mis en place l'aménagement d'une bande piétonne depuis le centre du village jusqu'à l'arrêt de bus et des STOP en arrivant au centre du village depuis la route de la Foule et la route de Corges.

De plus, une enquête publique Camac a eu lieu du 28 mai au 26 juin 2025 pour l'aménagements de 3 modérations de trafic à décrochement vertical de forme circulaire sur la route de La Foule.

Mesures sur le secteur Colline-Favez-Aérologie

Une réduction de la vitesse dans le secteur Colline-Favez-Aérologie a été réalisée par la mise en zone 30. Il s'agit ici de renforcer la sécurité et limiter le bruit routier dans ce quartier dense et fréquenté.

Les riveraines et riverains ont été informés par courrier des mesures de mobilité prévues dans le secteur. Par la suite un groupe d'entre eux a été reçu par la municipale et son équipe pour échanger et faire part de leurs remarques et observations.

Une signalisation de priorisation de la circulation en entrée sur la rue de Montriant depuis la route de Corcelles est venue compléter les mesures suite aux retours de riveraines et riverains pour une meilleure prise en compte du gabarit routier existant.

L'accessibilité à ce secteur de ville sera améliorée grâce au rétablissement du double sens sur le chemin de l'Aérologie, offrant un accès supplémentaire au quartier et allégeant le trafic sur la rue de la Vignette.

Des mesures complémentaires visant à sécuriser les déplacements, notamment des piétons et des cyclistes sur ce tronçon, sont en cours d'élaboration en concertation avec la Confédération, propriétaire des terrains bordant le chemin de l'Aérologie.

Cases de stationnement 15 minutes au centre-ville

Huit cases de stationnement « zone bleu » ont été modifiées en cases à durée limitée de « 15 minutes ». Cette mesure vise à assurer un meilleur taux de rotation et tournus de stationnement public sur certaines cases situées à proximité directe des commerces du centre-ville afin de favoriser leurs activités.

Schéma directeur des mobilités

Le service accompagné des mandataires externes UrbanMoving Ingénierie et Ways, a mené une réflexion à l'échelle de l'ensemble du territoire communal sous forme de schéma directeur des mobilités qui propose une approche globale intégrant tous les modes de déplacement. Cette vision définit les lignes directrices de la stratégie en matière de mobilité pour les 15 prochaines années. L'objectif visé est de proposer une mobilité équilibrée, de favoriser les possibilités comme la marche, le vélo et les transports publics ainsi que d'adapter la politique de stationnement aux besoins futurs. Des déplacements plus simples, plus sûrs et plus durables en parallèle d'une optimisation de l'espace public sont au cœur de cette vision. Le schéma directeur des mobilités se traduit par près d'une cinquantaine de mesures concrètes, déclinées en projets. Certaines sont en cours de développement, d'autres s'étalent sur les dix prochaines années. Il marque une étape clé dans la stratégie de la mobilité payernoise.

Etude de bruit

Il est à relever que l'étude de bruit sur le territoire payernois lancée en 2018 et qui a subi plusieurs mises à jour a été validée par la DGMR. Celle-ci a été transmise durant cette année au Conseil d'Etat pour son entrée en vigueur.

7.4 Espaces verts

En plus des entretiens réguliers, le secteur a mené divers chantiers.

Plantation de haies vives indigènes de compensation écologique



Plantation de haies vives sur le secteur Aéroport.

Le secteur des Espaces verts a participé à la plantation de plus de 1'000 arbustes indigènes dans le secteur de l'Aéroport. Cette action s'est inscrite dans une démarche de compensation écologique et de renforcement du couloir à faune existant.

Au total, trois corridors écologiques de plus de 100 mètres de long ont été créés. Leur objectif est d'offrir à la faune locale de nouveaux espaces de nourriture et de refuge. Composées d'espèces indigènes, ces haies vives peuvent accueillir plus d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux, de mammifères, de reptiles ainsi que des centaines d'insectes dont de nombreux pollinisateurs essentiels à la biodiversité.

Lors de la réalisation de ces travaux, une classe d'accueil de l'Établissement Secondaire de Payerne et Environs a participé à la plantation de divers arbustes. 12 élèves ont pu apprendre les bienfaits de ces végétaux sur la biodiversité et n'ont pas hésité à planter plusieurs dizaines d'arbustes.

Aménagement d'allées et plantation d'arbres d'alignement au cimetière Saint-Jacques



Plantation d'arbres au cimetière.

En fin d'année, d'importants travaux de création ont été réalisés sur l'ensemble du cimetière. Plus de 300 mètres linéaires de pavés naturels ont été posés et des allées ont

été aménagées, permettant la plantation de 56 arbres d'avenue.

Lors de la sélection de ces végétaux, une réflexion a été menée afin de privilégier des espèces indigènes favorisant la biodiversité locale, mais également des essences résilientes face au climat futur.

L'objectif de ce mélange de végétaux est de créer des strates arborées de différentes hauteurs afin de lutter contre les îlots de chaleur et de rafraîchir de manière considérable l'air ambiant.

Lors de ces travaux, un système d'arrosage automatique a également été installé afin de favoriser la reprise des arbres. De plus, un point d'eau supplémentaire a été ajouté et les anciens bassins ont été remplacés par des points d'eau plus facilement utilisables pour les personnes se rendant au cimetière.

Aménagement favorisant la biodiversité passerelle des Rammes



Plantation aux abords de la passerelle des Rammes.

Après la pose de la nouvelle passerelle des Rammes, le secteur a réalisé plusieurs plantations à proximité afin de favoriser la diversité végétale locale. Plus de 80 arbustes indigènes à croissance rapide ont été plantés aux abords de la passerelle. L'objectif est de créer une barrière végétale permettant de sécuriser les personnes empruntant ce passage.



Plantation aux abords de l'école.

Outre cet aspect sécuritaire, ces plantations présentent également un intérêt éducatif. En effet, on y trouve toute une palette de plantes indigènes locales que les écoles à proximité pourront étudier, par exemple dans le cadre d'activités pédagogiques.

Lors de ces travaux, nous avons également profité d'enlever les arbustes non indigènes qui se trouvaient le long de l'école des Rammes afin de les remplacer et de semer une prairie fleurie qui agrémentera les lieux.

Conservation du patrimoine arboré communal

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), le secteur a procédé à une refonte en profondeur des processus de traitement des demandes d'abattages.

Afin d'accompagner des citoyennes et citoyens, l'activité de conseil du secteur s'est vue renforcée. Ainsi, 16 relevés de végétation dans le cadre de mises à l'enquête publique liées à des projets de construction ont été réalisés. Une sensibilisation et un accompagnement lors d'abattages ont aussi été entrepris afin de préciser le cadre légal en vigueur et de guider les propriétaires lors du choix des plantations compensatoires.

Demandes d'abattage

En 2025, le secteur a traité 45 demandes d'autorisation d'abattage. Ces demandes émanent de propriétaires privés, de projets de construction et concernent également le patrimoine arboré appartenant à la Commune de Payerne.

Au total :

- 5 demandes concernaient des arbres communaux ;
- 40 demandes concernaient des propriétaires privés.
- 33 demandes ont été acceptées. Celles-ci concernaient des arbres présentant un danger pour les usagers et usagers ou pour la population. Leur abattage a été autorisé conformément à l’alinéa 1 de l’article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP).

Il est important de noter que 12 demandes ont été refusées par la Municipalité, les arbres concernés ne remplissant pas les conditions dérogatoires à la protection du patrimoine arboré.

Toutes les demandes acceptées doivent faire l’objet d’une plantation compensatoire, comme le précise l’article 16 de la LPrPNP.

7.5 Environnement et développement durable

Cité de l’énergie

Durant l’année 2025, la Ville a obtenu le label cité de l’énergie GOLD, la plus haute distinction accordée par l’association cité de l’énergie. Cette reconnaissance s’inscrit au niveau européen pour les Villes et Communes qui s’engagent en permanence en faveur de l’utilisation efficace de l’énergie, des énergies renouvelables et de la protection du climat.

Cette récompense a pu être obtenue grâce à l’étroite collaboration entre les différents services techniques. Cela a également permis de mettre en avant des synergies possibles et intéressantes interservices.

Subventions communales

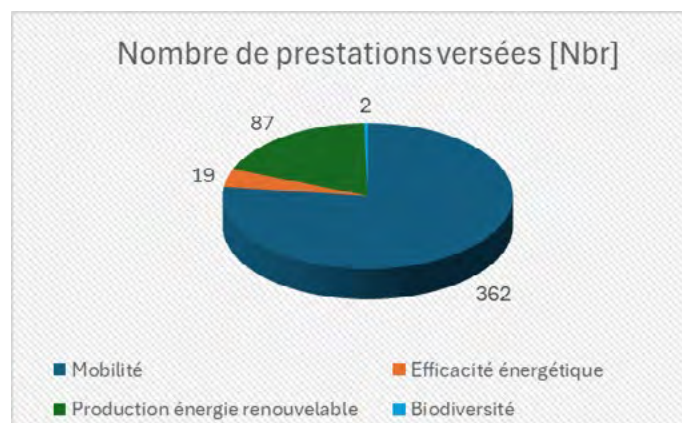
Le programme de subventions communales s’est poursuivi en 2025 fort de son succès de 2024.

Le catalogue de subventions a été adapté et élargi afin d’intégrer des aides pour un plus grand nombre de bénéficiaires.

En 2025, ce sont 470 demandes réservées/payées pour un montant de Fr. 343’616.— réservé/payé.

Le graphique ci-dessous exprime la répartition des montants par domaine dédié, en nombre absolu.

Subventions du 1^{er} août 2025 au 31 janvier 2026



Renaturation de la Broye, secteur des Rammes

La Ville accorde une importance particulière à la préservation et la mise en valeur de son patrimoine naturel. Dans cette optique, un préavis d’études pour assainir environ 300 mètres de la Broye dans le secteur des Rammes a été validé en 2025. Ce futur aménagement vise à redonner de l’espace à la faune et à la flore, à recréer des habitats naturels diversifiés et à restaurer les fonctions écologiques propres à un cours d’eau vivant.

Accompagnement dans la transition énergétique

Afin d’accompagner et de répondre aux questions de la population, un nouveau service « Café rénove » a été créé. Il s’agit d’une séance individuelle d’environ 1 heure avec les propriétaires de bâtiment concernant la transition énergétique. Des informations sur les subventions, les obligations et les possibilités de rénovation sont passées en revue lors de ces séances.

Il s’agit d’un service gratuit pour la population, comme première étape vers un projet de rénovation énergétique.

8. Bâtiments, formation, sport et cultes



Après plusieurs années consacrées aux études, à la planification et à la préparation des projets, l'année 2025 marque une étape de concrétisation. Plusieurs réalisations importantes ont pu être menées à terme ou préparées de manière décisive, traduisant progressivement les ambitions portées par la Municipalité en actions tangibles pour la population payernoise. Cette dynamique repose sur un travail de fond mené avec constance, en étroite collaboration avec les services concernés, les partenaires institutionnels et l'ensemble de l'administration.

Bâtiments : L'année 2025 a été marquée par l'achèvement de la rénovation du bâtiment de la rue du Chemin Neuf, bâtiment des musiques. Ce chantier, particulièrement exigeant en raison des contraintes liées à la protection du patrimoine, a permis de redonner vie à un bâtiment classé tout en répondant aux besoins actuels. Parallèlement, la planification de l'assainissement énergétique et son extension du Bâtiment des Services d'Exploitation à la route de Grandcour a été finalisée, ouvrant désormais la voie à la phase de réalisation.

Formation : L'année a été fortement marquée par le suivi du projet du futur bâtiment scolaire de Corcelles-près-Payerne, notamment à travers la gestion des oppositions, étape déterminante pour la suite du dossier. En parallèle, l'extension du site de DLT est entrée en phase d'étude, confirmant la volonté de rattraper les besoins scolaires futurs. Enfin, l'acceptation de l'augmentation du plafond d'endettement dans huit des neuf communes concernées témoigne d'un engagement fort en faveur des investissements nécessaires au développement des infrastructures scolaires.

Sports : L'année 2025 constitue une étape charnière pour la politique sportive de la Ville, avec l'entrée en fonction d'un délégué au développement des infrastructures et de la politique sportive. Cette arrivée représente un levier important pour renforcer la coordination, accélérer les réflexions en cours et préparer l'avenir. En parallèle, les travaux liés au tennis ont débuté, marquant une première étape concrète dans le maintien et l'adaptation des infrastructures sportives communales.

Cultes : En 2025, la Municipalité a poursuivi ses échanges avec la plateforme œcuménique, qui continue de se réunir chaque année afin d'aborder les préoccupations liées aux différentes communautés religieuses présentes à Payerne. Ce dialogue contribue à entretenir un climat de respect, d'écoute et de compréhension mutuelle. Il participe pleinement au vivre-ensemble et à l'attention portée par la Ville à toutes les dimensions de la cohésion locale.

Nicolas Schmid, municipal

8.1 Bâtiments

Le Service Bâtiments a produit en 2025 un effort particulier sur la démarche de remise en état et la modernisation des installations sportives communales, principalement pour le Tennis et ensuite le Stade municipal en terme de planification.

Comme en 2024, le service s'est également concentré sur la mise en exploitation de la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) et la poursuite du développement du projet de digitalisation des processus de la gestion des bâtiments. Une réelle avancée ainsi que des résultats positifs ont été mesurés quant à l'apport quotidien de cet outil.

Cette démarche se poursuivra en 2026 sachant qu'elle est accompagnée d'un processus d'amélioration continu lié aux besoins spécifiques voire aux pratiques propres.

En parallèle, le service a mené un projet de réorganisation des secteurs Atelier et Exploitation bâtiments afin de gagner en efficacité et efficacité notamment par la standardisation des activités et une amélioration de la répartition des tâches et responsabilités. La mise en pratique de cette nouvelle organisation est prévue au 1^{er} juillet 2026.

Le présent rapport ne recense que les mesures de maintenance et d'entretien exceptionnelles pour chaque bâtiment concerné.

Energies

Raccordement des bâtiments de La Promenade au réseau de chauffage à distance, étape 2 :

En août 2025, l'ancienne chaudière à gaz d'une puissance de 1.1 MW a été définitivement mise hors service. L'ensemble des bâtiments du site de La Promenade est désormais alimentés par le CAD de Payerne Énergies SA.

Le projet de raccordement s'est déroulé en deux étapes. L'étape 1, réalisée en 2024, a permis de raccorder trois bâtiments au réseau :

- l'Ancienne Promenade ;
- le Stade municipal ;
- l'abri PC Pré-du-Château.

La phase 2, achevée en 2025, a permis de connecter les quatre derniers bâtiments du site, à savoir :

- la Halle des Fêtes ;

- la Nouvelle Promenade ;
- la Détente (alimentée depuis la Nouvelle Promenade) ;
- le Centre sportif de La Promenade.

Les bâtiments raccordés lors de la phase 2 représentent les plus gros consommateurs de chaleur du site. À eux seuls, ils totalisent une consommation annuelle d'environ 850'000 kWh thermique, soit près de 70 % de la consommation totale du site.

Le passage au chauffage à distance permettra de réduire les émissions annuelles d'environ 330 tonnes de CO₂, dans la mesure où l'énergie fournie par le réseau provient d'une source renouvelable. Indépendamment de cet aspect, les adaptations techniques réalisées sur les installations ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique globale, de réduire les pertes de chaleur et d'atteindre une économie d'environ 20 % à 25 % sur la consommation de chaleur du site.



Remise en état de la régulation du Centre sportif de La Promenade.

Maintenance et entretien des bâtiments et installations sportives

Exploitation générale 2025

Le secteur Exploitation Bâtiments est doté d'un service de piquet qui est mobilisable de 17 h 00 à 07 h 00 ainsi que le week-end et les jours fériés. Il est formé de 6 collaboratrices et collaborateurs. Au cours de l'année 2025, ces derniers ont réalisé 80 interventions sur 28 sites différents, la Halle des Fêtes en tête suivie des refuges. La durée totale cumulée des interventions s'élève à 74.5 heures, avec une durée moyenne d'intervention de 55 minutes. L'intervention la plus longue aura atteint 3 heures. Certains mois ont connu une activité plus soutenue, notamment août et novembre, tandis que d'autres périodes ont été plus

calmes. Cette variation reflète les besoins opérationnels et les incidents ponctuels en fonction des activités durant l'année.

Vignoble, bâtiments de Montagny et Bertholod

- réfection de l'appartement du rez de l'aile est suite au départ des locataires, plus particulièrement, le rafraîchissement des peintures de murs et plafond, remise en état du plan de travail de la cuisine, contrôle et remise en état des appareils ménagers et installations électriques ;
- amélioration de l'étanchéité de la dalle au-dessus du bureau des locaux de la cave. Ce local souffrait d'infiltrations régulières et de nombreuses investigations ont été menées autant sur site que par des recherches historiques (plans – archives) afin de déceler l'origine de ce problème. Une étanchéité en résine a été appliquée sur la dalle de l'escalier de la terrasse identifiée comme zone d'infiltration ;

Grange de la Ville

- poursuite de l'entretien et amélioration de l'état de l'ancienne ferme ;
- réparation et création de vitrages, lavage et application de peinture sur les façades, réfection de volets. ;

Brasserie Notre-Dame

- remise en état du câblage électrique de la ventilation ainsi que du plafond de la salle à manger qui a subi une infiltration d'eau de l'appartement au-dessus de la salle à manger ;

Payerne Airport

- remise en état des feux de tarmac et taxiway et mise en place d'un contrat de suivi et entretien ;
- nombreux travaux de maintenance et de remise en état du bâtiment ;
- remise en état de la terrasse du handling à la suite de la tempête du 16 juin 2025 (cas d'assurance en cours) ;

Salle Guillermaux (PPE de la Tour des Rammes)

- la convention de prise en charge des frais a été approuvée par les assurances des maîtres d'état impliqués dans la cause du sinistre et les membres de la PPE notamment la Commune de Payerne. Les travaux de remise en état sont prévus malgré tout en 2026 ;

Abbatiale

- mise en place d'un processus de suivi de l'entretien des toitures du site historique ;
- répartition en deux groupes distincts et planification de deux types d'interventions différenciées et bisannuelles. ;

Halle des Fêtes

- raccordement au CAD et travaux courants ;

Ancien collège de Vers-chez-Perrin

- réalisation de la réfection d'une chaîne d'angle en molasse suite aux travaux de la toiture et cheminée (2024) ;
- remise en état de la porte d'entrée du sous-sol ;

STEP

- réfection du bureau, rafraîchissement des murs ;

Nouvelle Promenade

- raccordement au CAD et entretien courant ;

Ancienne Promenade

- rénovation des deux salles de classes et d'une salle de dégagement au rez ainsi qu'au sous-sol ;

STPA

- remplacement de la chambre froide. Réfection d'un mur du réfectoire et pose d'un nouvel écran de télévision compatible aux technologies actuelles (partage de réseaux, projection) ;

Sport

L'engagement, au 1^{er} octobre 2025 d'un chargé du développement des installations et de la politique sportive avec pour objectif principal de faire progresser le dossier relatif à la future zone sportive, tout en se consacrant également au maintien et à l'amélioration des infrastructures sportives existantes .

Tennis

Préavis n°05/2025 Rénovation des terrains de tennis, du club house, création d'un tennis park et constitution d'un droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle RF n°1888

Les travaux ont débuté le 10 novembre 2025 sur les courts 1 à 4. Malgré un imprévu concernant la stabilité des terrains 3 et 4, qui a nécessité une stabilisation au moyen d'une géogrille, les courts devraient être opérationnels pour le début de la saison, au début du mois de mai 2026.



Stade municipal

Préavis n° 19/2025 Réfection diverses des installations du Stade municipal et aménagements du terrain du Mont Tendre

Les installations du Stade municipal étant devenues relativement obsolètes ou usées, un préavis visant à remettre en état les installations a été établi en décembre 2025. Celui-ci prévoit notamment la réfection de l'éclairage ainsi que le remplacement du terrain synthétique. Les travaux sont planifiés durant les vacances scolaires de l'année 2026.

Terrain de skaterhockey

L'état du terrain de skaterhockey de La Palaz est préoccupant et ne permet pas une pratique de ce sport dans des conditions optimales de sécurité. Un préavis visant à sa remise en état sera présenté au cours du second semestre de l'année 2026.

Numérisation des données

CareOffice

Le logiciel de GMAO FM Careoffice est utilisé par le Service Bâtiments pour la gestion et le suivi des activités d'entretien des bâtiments. À ce jour, sa mise en place a été réalisée à environ 95 % pour les aspects liés à la maintenance. Un travail conséquent reste toutefois à effectuer concernant l'intégration et l'implémentation des plans, étape qui sera menée dans un second temps.

L'année 2025 a été marquée par la mise en exploitation du logiciel conformément aux standards définis par le service. La plateforme permet désormais d'assurer la gestion complète de la maintenance des bâtiments, incluant notamment la gestion des contrats, du planning de la maintenance ainsi que le suivi des interventions planifiées.

Par ailleurs, la plateforme de gestion des demandes d'intervention (ticketing), remodelée à la suite du déploiement de la nouvelle version du logiciel, est actuellement disponible en version web uniquement. Cet outil a été mis à disposition des directions scolaires, leur permettant de transmettre directement les demandes d'intervention via la plateforme web. Ce dispositif favorise la centralisation des informations ainsi qu'une transmission plus rapide et structurée des demandes et le suivi, contribuant ainsi à une meilleure efficacité de traitement. Chaque membre du personnel reçoit les informations nécessaires à la réalisation des interventions, ce qui facilite l'organisation et le suivi des travaux.



Pose de géogrid et mise en place de grave.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation des processus internes en passe d'être engagé par la Municipalité. Dans l'ensemble, l'utilisation du logiciel a donné un niveau de satisfaction positif. L'année 2026 sera consacrée à l'optimisation de la plateforme de gestion des demandes d'intervention, dont le fonctionnement actuel peut être optimisé.

Gestion des locations

L'activité de la gestion des locations peut être qualifiée de normale en 2025 qu'il s'agisse de locations d'appartements ou de locaux commerciaux, les mutations sont au nombre d'une dizaine pour l'ensemble du portefeuille immobilier, une bonne part étant le fait de modifications liés aux activités dans le handling de Payerne Airport. Le taux de vacances est relativement faible et généralement la Commune ne dispose pas de locaux disponibles sur le court terme. Ce qui est d'ailleurs un bon signe. La gestion des locations représente le volume d'affaires suivant en 2025 :

Type	nombre	Revenus bruts
Baux à loyer	30	Fr. 456'756.—
Baux commerciaux	37	Fr. 701'602.—
Total		Fr. 1'158'358.—
Locations par la Commune	4	Fr. 198'935.—

Ne figurent pas dans ce tableau, les conventions, prêts à usage qui ont cours pour l'occupation de locaux particuliers dans les bâtiments communaux. Certaines mises à disposition à titre gratuit répondent à des objectifs d'intérêt public, sans générer de recettes, ce qui a un impact direct sur le niveau global des revenus.

Préavis et planification de projets

Préavis municipaux en cours d'exécution en 2025

Les préavis suivants ont permis un certain nombre de mesures de réalisation durant l'année 2025.

Préavis n° 07/2020 , Remise en état du site historique et Collège du Château – étape 1

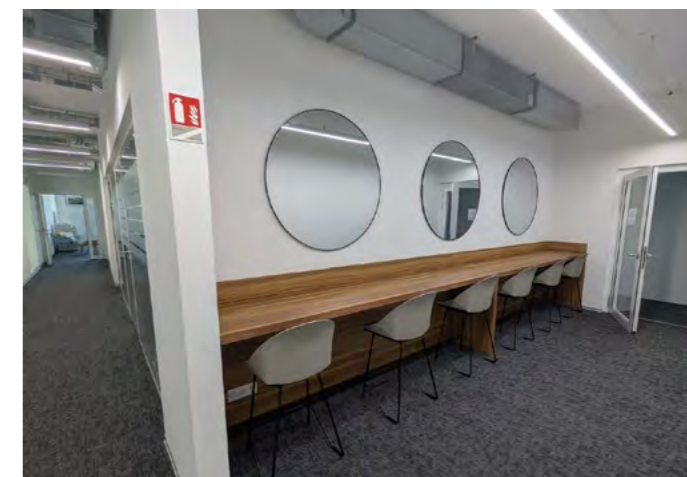
En marge de la démarche d'inventaire du site historique et de la constitution d'un collège d'experts à même de mener à bien cette démarche, des mesures provisoires de mise en conformité BPA sont planifiées ainsi que liées à la protection incendie.



Mise en place d'une porte de compartimentage.

Préavis n° 11/2021 Payerne Airport – crédit-cadre pour l'aménagement des surfaces administratives au 1^{er} et 2^{ème} étages du bâtiment

Dans le cadre des mesures d'amélioration prévues dans le préavis concernant la cafétéria et sur demande des utilisateurs, un espace a été aménagé au 1^{er} étage du handling afin d'offrir au personnel un lieu convivial pour se poser lors de petits lunchs et pendant le repas de midi. Ce projet comprend également le réaménagement des cuisinettes situées aux étages 1 et 2 afin d'améliorer leur fonctionnalité.



Aménagement de l'espace cafétéria.

Préavis n° 24/2022 Rénovation de l'ancienne église de la rue du Chemin Neuf 7

Les travaux ont démarré en mars 2024 pour se terminer en juillet 2025. Les membres du Corps de l'Avenir ont pu prendre possession des lieux en août 2025. Le bâtiment entièrement rénové et transformé est très apprécié autant pour son esthétique, son acoustique que sa taille qui a permis de créer une salle supplémentaire.



Salle de répétition de musique au rez-de-chaussez et salle à usage multiple à l'étage.

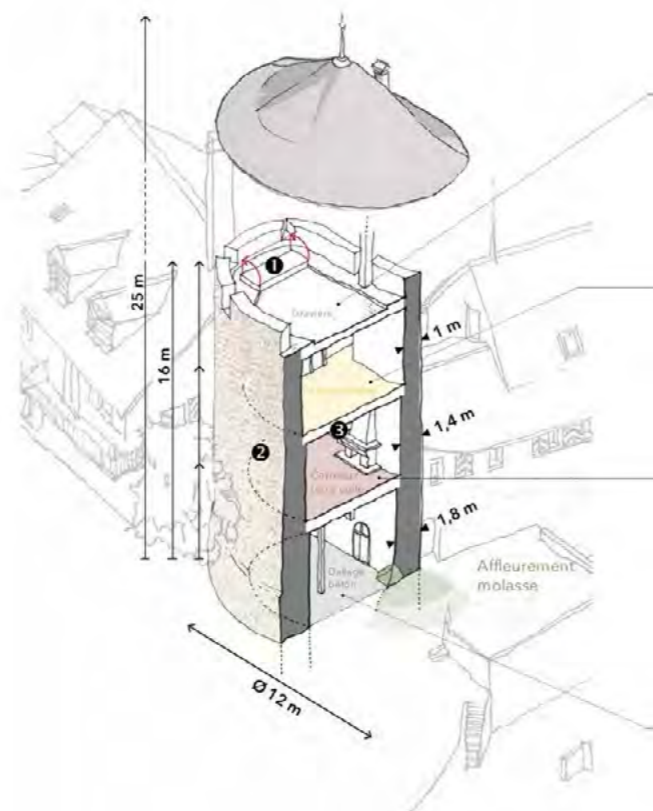
Préavis n°15/2023 Raccordement du site de La Promenade au chauffage à distance de Payerne Energies SA

Comme mentionné sous le précédent chapitre Energie, l'année 2025 aura vu se concrétiser les raccordements prévus des bâtiments figurant au préavis :

- la Halle des Fêtes ;
- la Nouvelle Promenade ;
- la Détente (alimentée depuis la Nouvelle Promenade);
- le Centre sportif de la Promenade.

Préavis n°05/2024 Etude de la mise en valeur du Château de Berthod à Lutry

En 2025, l'étude s'est principalement concentrée sur la définition de différents scénarios d'activités à Berthod. La synthèse de ces scénarios sera présentée au premier semestre 2026.



Extrait de l'étude architecturale.

Préavis n°06/2024 réaménagement de l'aire de jeux et le remplacement de la ventilation de la cuisine de la Colonie des Cluds à Bullet

Les travaux ont permis la remise en état et la modernisation de la place de jeux ludiques de la colonie. Les jeux sont conformes aux normes BPA. Ils ont été achevés en août 2025.



Réaménagement de la palce de jeux de la Colonie des Cluds.

Préavis n°11/2024 Réaménagement de l'espace du Greffe municipal, achat de mobilier et rénovation de l'ancien bureau de l'ORPC de l'Hôtel de Ville

Les travaux ont été mis en œuvre au niveau du réaménagement de l'espace du Greffe et également la rénovation des sanitaires dames au 1^{er} étage, ainsi que l'ajout d'une douche au sein des vestiaires de la Sécurité publique pour le personnel féminin. Les travaux ont été achevés en août 2025.



Aménagement du bureau de l'animation socioculturelle.

Préavis n° 14/2025 Bâtiment des Services d'Exploitation (étape 3), assainissement et agrandissement de la halle

Durant 2025, la planification et l'établissement du dossier d'enquête publique ont pu être achevés. Les travaux sont prévus à l'été 2026.

Planification de projets en 2025 (hors préavis validés)

Site historique

- définition du mode opératoire quant aux mesures de protection des éléments de construction et du processus d'intervention, préavis prévu pour l'automne 2026 ;

Alpages de Provence

- planification des travaux d'améliorations foncières sur les bâtiments mais principalement les investigations pour l'alimentation en eau des pâturages avec un bureau d'ingénieurs et les AF du canton, préavis prévu à la fin du premier semestre 2026.

8.2 Bureau des réservations

L'activité des réservations en 2025 est comparable à celle de l'année précédente. Toutefois, une légère baisse est constatée pour la salle Guillermaux. Celle-ci s'explique par le dégât des eaux survenu, qui empêche toujours l'utilisation de la cuisine (absence de ventilation) et freine ainsi certaines locations. Les locaux les plus sollicités demeurent toujours la Halle des Fêtes et les refuges. La Colonie des Cluds a toujours le vent en poupe en 2025 confirmant l'attractivité et le regain d'intérêts à celle-ci.

Comparatif des locations ponctuelles avec l'année précédente

Locaux	2025 Nombre de jours	2024 Nombre de jours
Refuge des Cadets	154 dont 8 x dortoirs	112 dont 7 x dortoirs
Refuge de Boulex	68	55
Refuge de Blanche Neige	112	118
Halle des Fêtes	157	199
Salles du Tribunal et Municipalité	53	35 privés 83 publics
Salle Cluny	83	19 privés 50 publics
Centre Sportif des Rammes	1	1
Salle Guillermaux	70	122
Colonie des Cluds	212	190

Salle Guillermaux

En 2025, la salle Guillermaux reste peu louée en raison de l'inondation survenue au sous-sol le 14 novembre 2023. A la suite à ce sinistre, la ventilation de la salle ne fonctionne toujours pas, rendant ainsi la cuisine inutilisable. Cette situation a entraîné une diminution significative de la fréquence de la location de la salle.

Refuges

La location des refuges se maintient à un niveau élevé et la demande continue d'augmenter. Les réservations sont de plus en plus souvent effectuées une année à l'avance, en particulier pour la Maison des Cadets. Cette activité engendre toutefois une charge de travail importante pour le personnel communal, notamment pour la remise des clés et les états des lieux, qui ont fréquemment lieu durant les week-ends.

Salle Cluny

L'occupation de la salle Cluny reste stable, avec une majorité de réservations par les sociétés, pour des manifestations ou des apéritifs d'après assemblée.

Salles du Tribunal et de la Municipalité

Les deux salles sont avant tout destinées aux réunions convoquées par la Municipalité, les commissions communales ainsi que les sociétés locales. Elles ne sont pas proposées aux réunions d'ordre privé.

Salle Pierre Viret

Cette salle est principalement occupée par des réservations hebdomadaires pour divers cours de musique (chant, orchestres, établissements scolaires).

Halle des Fêtes

La Halle des Fêtes est très sollicitée, notamment pour l'organisation de mariages de plus de 500 personnes, avec en moyenne un à deux mariages par mois. En 2025, elle enregistre toutefois un produit inférieur à la moyenne, en raison de l'absence du Comptoir payernois, qui génère habituellement un volume important de locations.

Centres Sportifs de La Promenade et des Rammes

Les deux centres sportifs sont, comme pour l'année précédente, particulièrement sollicités en dehors de l'utilisation scolaire. Pour mémoire cela n'engendre aucun revenu particulier dans la mesure de la gratuité des infrastructures en faveur des sociétés locales à but non lucratif.

Colonie des Cluds

La Colonie des Cluds connaît un franc succès et continue d'attirer de nombreuses réservations. Afin d'améliorer encore son accueil et ses infrastructures, des travaux de réaménagement de la place de jeux ont été réalisés et se sont achevés en juin 2025. Depuis lors, les nouvelles installations sont pleinement opérationnelles et permettent d'offrir un cadre encore plus confortable et fonctionnel aux usagères et usagers.

Récapitulatif des locations

Site	Fréquence de locations	Produit
STPA Vers-chez-Perrin	111 jours	Fr. 48'597.90
Stade municipal	ponctuelle	Fr. 0.—
Halle des Fêtes, salles et cuisine	ponctuelle	Fr. 193'227.—
Centre Sportif de La Promenade	permanente	Fr. 36'923.—
Centre sportif des Rammes	permanente	Fr. 63'645.—
Refuges • Cadets • Boulex • Blanche Neige	ponctuelle	Fr. 31'895.—
Site historique • Salle Cluny • Salle du Tribunal	ponctuelle	Fr. 5'145.—
Ancien Hôpital • Salle de rythmique • Divers locaux	permanente	Fr. 4'020.—
Salle Guillermaux	ponctuelle	Fr. 3'975.—
Colonie des Cluds	ponctuelle	bouclement des comptes en cours

9. Conclusions

9.1 Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes

Ce chapitre figure dans le préavis n° 10/2026, Comptes 2025.

9.2 Rapport de la Commission de gestion 2024

En date du 18 juin 2025, la Commission de gestion a déposé son rapport à la Municipalité. Celui-ci comportait le vœu que les rapports de la Commission de gestion soient accessibles dans les « Rapports des commissions » sur le site internet et le vœu que la Municipalité entreprenne les démarches nécessaires pour organiser une enquête de satisfaction auprès du personnel.

Des réponses ont été apportées à la même date par la Municipalité.

9.3 Conclusions

L'analyse détaillée des équilibres financiers et des écarts figure dans le préavis relatif aux comptes 2025, qui constitue la référence en matière de lecture financière.

Payerne, le 29 avril 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire :



L. Voinçon

